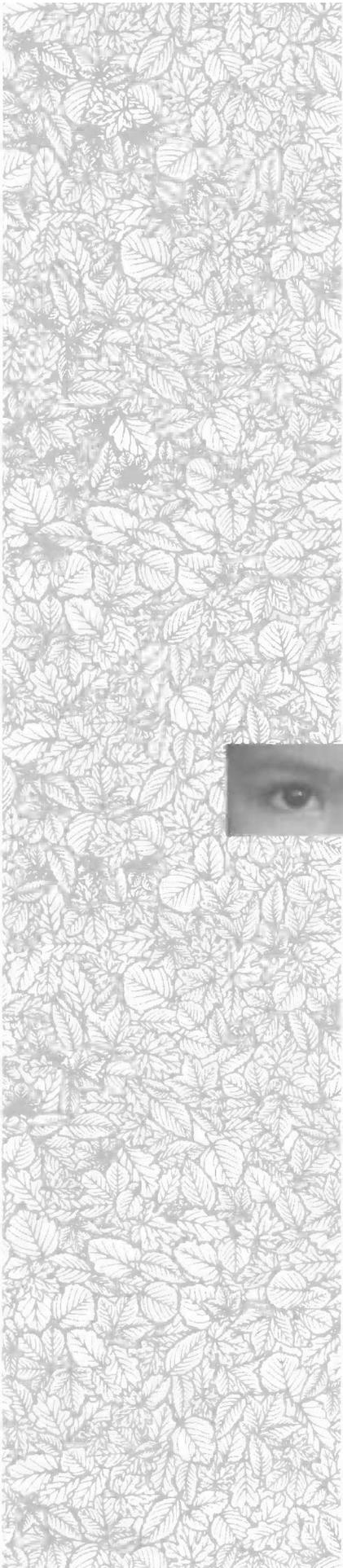


**Programme
institutionnel
du
CRDI
1993-1996**





**Programme
institutionnel
du
CRDI
1993-1996**



Préparé pour
le Conseil des
gouverneurs
du Centre de
recherches pour
le développement
international

Mars 1993

Le Centre de recherches pour le développement international

En finançant les travaux des scientifiques du tiers-monde, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada les aide à trouver des solutions pratiques aux problèmes majeurs qu'ils affrontent. Le Centre subventionne directement les chercheurs, qu'ils travaillent au sein d'une université, d'une entreprise privée, d'un gouvernement ou d'une organisation sans but lucratif.

Le CRDI privilégie les recherches qui tendent au développement équitable et durable dans le monde entier. Ses projets prévoient l'usage optimal des matériaux locaux et le renforcement des compétences tant individuelles qu'institutionnelles.

La recherche que finance le CRDI est riche du dévouement et de l'approche novatrice des scientifiques du tiers-monde, qui oeuvrent souvent en collaboration avec des partenaires canadiens. Elle met à contribution la science et la technologie pour répondre aux problèmes nombreux, divers et complexes du monde en développement.

Le CRDI est dirigé par un Conseil de gouverneurs international qui reflète sa nature non partisane et multiculturelle. Il reçoit ses fonds du gouvernement du Canada.

Copyright © 1993

Centre de recherches pour le développement international
BP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9

ISBN 0-88936-697-7

This publication is also available in English.



Cette publication a été entièrement préparée
sur du papier recyclé.

Table des matières

Avant-propos	i
I. Survol	1
II. Thèmes de base sur l'environnement et le développement	10
Thème 1. Intégration des politiques environnementales, sociales et économiques	10
Thème 2. Technologie et environnement	14
Thème 3. Systèmes de production alimentaire menacés	18
Thème 4. Information et communication pour l'environnement et le développement	22
Thème 5. Santé et environnement	26
Thème 6. Biodiversité	30
III. Programmes à l'appui du développement durable et équitable	35
Environnement et ressources naturelles	35
Programmes des sciences de la santé	41
Programmes des sciences et systèmes d'information	46
Programmes en sciences sociales	49
Programmes généraux	53
IV. Mise en oeuvre et évaluation	57

Avant-propos

L'apparence du présent document est trompeuse: le titre évoque une impression de calme bureaucratique des plus idylliques. La réalité est tout autre: l'institution et les responsables de la production du document sont actuellement en proie à une fébrile agitation tout à fait palpable, mêlée d'une vague inquiétude quant aux doutes qui planent encore.

La période qui vient de s'écouler a été assez turbulente pour le CRDI. Il y a eu une rapide succession de changements et de défis imposés de l'extérieur, également articulés par des événements internes: nouveau président, nouvelle stratégie, réductions budgétaires, compression de l'effectif, et enfin risque audacieux que représentent les nouvelles responsabilités imparties au Centre par le Premier Ministre du Canada lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio de Janeiro.

Tout au long de cette période, il y a eu également une nette impulsion en vue de décloisonner le processus de planification, de partager les idées et l'information, et de mettre au point une vision commune afin de déboucher sur une action cohérente face aux nouveaux défis et aux responsabilités nouvelles. Nous avons en outre commencé à opérer un divorce entre la programmation et la structure administrative en encourageant la convergence des talents intellectuels et techniques dans les divisions et les bureaux régionaux autour d'idées innovatrices, même lorsqu'elles ne correspondent pas nécessairement à nos structures.

Il serait illusoire de prétendre que ces événements n'ont pas été source d'agitation. En effet, c'est là le résultat inévitable d'une série de chocs externes et de transitions internes par rapport à la pratique traditionnelle. Ce qui est constant, c'est l'engagement à l'égard de la mission et des principes du Centre et, bien sûr, le dévouement à la cause de la recherche pour le développement.

Dans la mesure où le présent *Programme institutionnel* se donne les apparences d'un classement ordonné des activités de programme en catégories bien nettes, il masque l'anxieuse effervescence qui a saisi le Centre. Ce *Programme* représente un équilibre entre la nécessité de clairement formuler des directives de démarcation des activités de programme, et la capacité d'évoluer et de s'adapter à mesure que l'on dispose de

données fraîches et que de nouvelles demandes sont exposées. L'enthousiasme qui prévaut au Centre découle de la conviction que l'institution s'est maintenant dotée d'un programme d'action ambitieux, mais réaliste, et qu'il est prêt à mettre ses intentions à exécution.

Le Conseil des gouverneurs du CRDI a approuvé ce *Programme* en mars 1993. Un simple regard sur le texte suffit à révéler qu'il s'agit avant tout d'un document de travail, d'une balise qui ouvre la voie et d'un repère pour évaluer les progrès réalisés. Néanmoins, de nombreux amis du CRDI ont dit vouloir savoir, de manière assez détaillée, comment serait exécuté le nouveau mandat en ce qui a trait au développement durable et équitable.

C'est pour eux qu'est publié le présent document, à peine retravaillé, qui servira de base à la poursuite des échanges et des consultations. Il en existe aussi un court sommaire pour les personnes qui ne désireraient qu'un texte court.

Ce *Programme* sera pour le CRDI l'un des instruments pour déployer les énergies de ses employés et de ses partenaires selon des orientations qui, en s'ajoutant les unes aux autres, déboucheront sur la meilleure action possible, tenant compte des tâches qui nous ont été confiées.

Keith Bezanson
Président du Centre
Mars 1993

I

Survol

En termes simples, le *Programme institutionnel* expose ce que le CRDI espère réaliser au cours des trois prochaines années. Il établit les priorités et les grands domaines d'activité qui guideront les décisions de programmation et d'allocation des ressources pour la période triennale de 1993-1994 à 1995-1996. Il vise à « focaliser l'attention du Centre » qui d'ailleurs est un principe directeur de sa stratégie.

Le contexte dans lequel les décisions et les choix de programmes doivent être arrêtés est essentiellement déterminé par la stratégie avancée par le Centre et approuvée par le Conseil des gouverneurs en 1991, et enfin confirmée par la déclaration du Premier Ministre à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) en juin 1992. Cela a renforcé le rôle qu'assume le CRDI en contribuant au développement durable et équitable, tout en lui présentant le défi de se reconnaître comme un organisme de pointe dans la réalisation d'Action 21.

La stratégie du Centre énonce les impératifs dictés par le contexte du développement, définit la mission du Centre, et établit les principes et pratiques qui guideront ses actions et ses choix pour plusieurs années à venir (figure 1). Elle décrit également la structure divisionnaire et la transition vers la programmation régionale. Elle met de l'avant plusieurs moyens pour mieux centrer l'action du CRDI: moins de divisions de programme; promotion et expérimentation d'approches plus intégrées qui chevauchent les divisions; moins de niveaux administratifs.

La déclaration du Premier Ministre a amené le CRDI à cibler encore plus l'orientation de ses programmes à l'appui du développement durable et équitable. Le Centre propose d'y parvenir en bâtissant sur les fondements de son mandat et de ses forces pour s'attaquer aux problèmes de recherche et de développement cernés dans Action 21 et lors du suivi de la CNUED.

La matière première qui a servi au Centre à bâtir son *Programme institutionnel* peut être présentée comme ceci: (a) trois dimensions stratégiques, globalement définies, qui constituent les principales caractéristiques du développement durable et équitable; (b) un ensemble d'éléments qui constituent les fondements stratégiques que toutes les activités de programmation du Centre ont en commun.

L'équilibre entre les diverses dimensions stratégiques est de nature dynamique et il se modifiera. On ne doit pas les voir comme étant sectorielles ou structurelles dans la mesure où la plupart des programmes et activités du Centre refléteront plus d'une dimension à la fois ainsi que divers éléments fondamentaux.

Figure 1 — Stratégie du CRDI

Mission: S'affranchir par le savoir

« La recherche procure les moyens de connaissance et, donc, de développement [...]. Le Centre est donc chargé de créer, maintenir et renforcer la capacité de recherche des pays en voie de développement pour répondre à leurs besoins d'équité et de justice sociale. »

Orientations du travail:

- . « [Le CRDI] choisit ses programmes en fonction d'une analyse des problèmes mondiaux. »
- . « [II] tire tout le parti qu'il peut des capacités de recherche. », s'engageant à les valoriser et à prendre « ce qui marche » dans la recherche sur le développement.
- . « [II] collabore avec d'autres organismes. », travaillant avec les autres: appuyant la collaboration Sud-Sud, les partenariats avec des organisations canadiennes et avec d'autres organismes donateurs, y compris le système de l'ONU.
- . « [II] se présente comme un courtier du savoir. », intermédiaire dans la transmission des connaissances.

Principes directeurs:

- . Cibler les activités du Centre
- . Persévérer
- . Réussir
- . Évaluer

tiré de *S'affranchir par le savoir:*
stratégie du CRDI, novembre 1991.

(1) Davantage de développement humain — Les activités de programme du CRDI seront orientées vers la recherche sur les politiques, méthodes, technologies, systèmes et institutions requis pour fournir les ingrédients essentiels à un développement humain durable; pour perfectionner les compétences productives; pour enrichir les processus « habilitants » de participation sociale.

(2) Une meilleure gestion économique — Les activités de programme seront orientées vers une amélioration de la gestion des activités et systèmes économiques en vue de promouvoir une allocation plus équitable et plus efficiente des ressources, permettant ainsi aux particuliers et aux collectivités de maîtriser leur propre bien-être économique sur une base durable. Cela comportera une analyse à trois niveaux: international, national et local, et à partir de trois perspectives: les politiques, la technologie et les institutions.

(3) Utilisation durable de l'environnement — Les activités de programme auront pour cible les politiques, institutions et technologies liées aux façons d'utiliser, de conserver et de gérer les écosystèmes naturels d'une manière qui permettra aux particuliers et aux collectivités de profiter des bienfaits, tangibles et intangibles, de ces écosystèmes, et de réussir à les léguer intacts, ou même avec une valeur ajoutée, aux futures générations.

Dans l'exécution des programmes nécessaires à la réalisation de ces dimensions stratégiques, les fondements intellectuels de toute la programmation seront manifestes dans l'engagement continu du Centre à:

- bâtir et renforcer la capacité de recherche locale dans les pays en développement (PVD);
- fortifier le développement des ressources humaines;
- enrichir la capacité de recherche sur les sexes et l'égalité des sexes;
- améliorer les systèmes et les technologies d'information pour le partage et l'utilisation des connaissances;
- s'assurer que, dans la mesure du possible, les résultats de la recherche seront mis au service des populations;
- communiquer efficacement avec des publics ciblés au sujet des problèmes et aussi du savoir engendré par les programmes du Centre;
- créer des partenariats encore plus forts avec les organisations et les institutions canadiennes;
- tirer des leçons de son expérience et se servir de l'évaluation pour influencer sur les décisions;
- engager les collectivités à trouver des solutions à leurs propres problèmes, et employer une approche participative dans tous les cas où cela sera possible.

Le *Programme institutionnel* évite de couvrir tous les domaines clés qui contribuent au développement durable et équitable, ou qui sont mentionnés dans Action 21. Certaines des activités, dans certains domaines où le CRDI était auparavant actif, ont à présent été éliminées. Ceci dit, le Centre exploitera néanmoins son relatif avantage pour pousser à fond la création des compétences, en collaborant avec les PVD et les communautés locales dans le but de rassembler les personnes, le savoir et les organisations qui leur permettront de prendre de meilleures décisions et de formuler des politiques publiques plus solides qu'auparavant. En faisant ses choix, le CRDI se laisse guider dans une grande mesure par l'esprit général et par les recommandations précises du document

« Pour l'amour de la terre¹ ». Ce document est fortement orienté sur l'importance critique de l'interaction entre les questions sociales et les problèmes de l'environnement physique.

Le Centre a désormais axé tous ses programmes sur l'appui au développement durable et équitable, lesquels englobent six thèmes de base sur l'environnement et le développement (figure 2).

Le développement durable et équitable

L'essence de la vision du CRDI en matière de développement est distillée dans sa stratégie, *S'affranchir par le savoir*. Le développement concerne d'abord et avant tout les gens eux-mêmes et « il devient possible que les peuples qui acquièrent le savoir-faire nécessaire prennent en charge leur propre avenir *en toute connaissance de cause*.² »

Il serait difficile de trouver une meilleure définition du développement durable que celle de la Commission Brundtland: « Le genre humain a parfaitement les moyens d'assumer un développement soutenable, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs³. »

Le volet « équitable » de l'expression « développement durable et équitable » révèle deux dimensions, et tout d'abord la dimension inter-génération présente dans la définition Brundtland, selon laquelle la présente génération a l'obligation d'être équitable à l'égard des futures générations. Ensuite, cette génération doit être juste aussi à l'égard du présent: le développement de la personne, de la collectivité ou de la nation ne doit pas se faire aux dépens des autres.

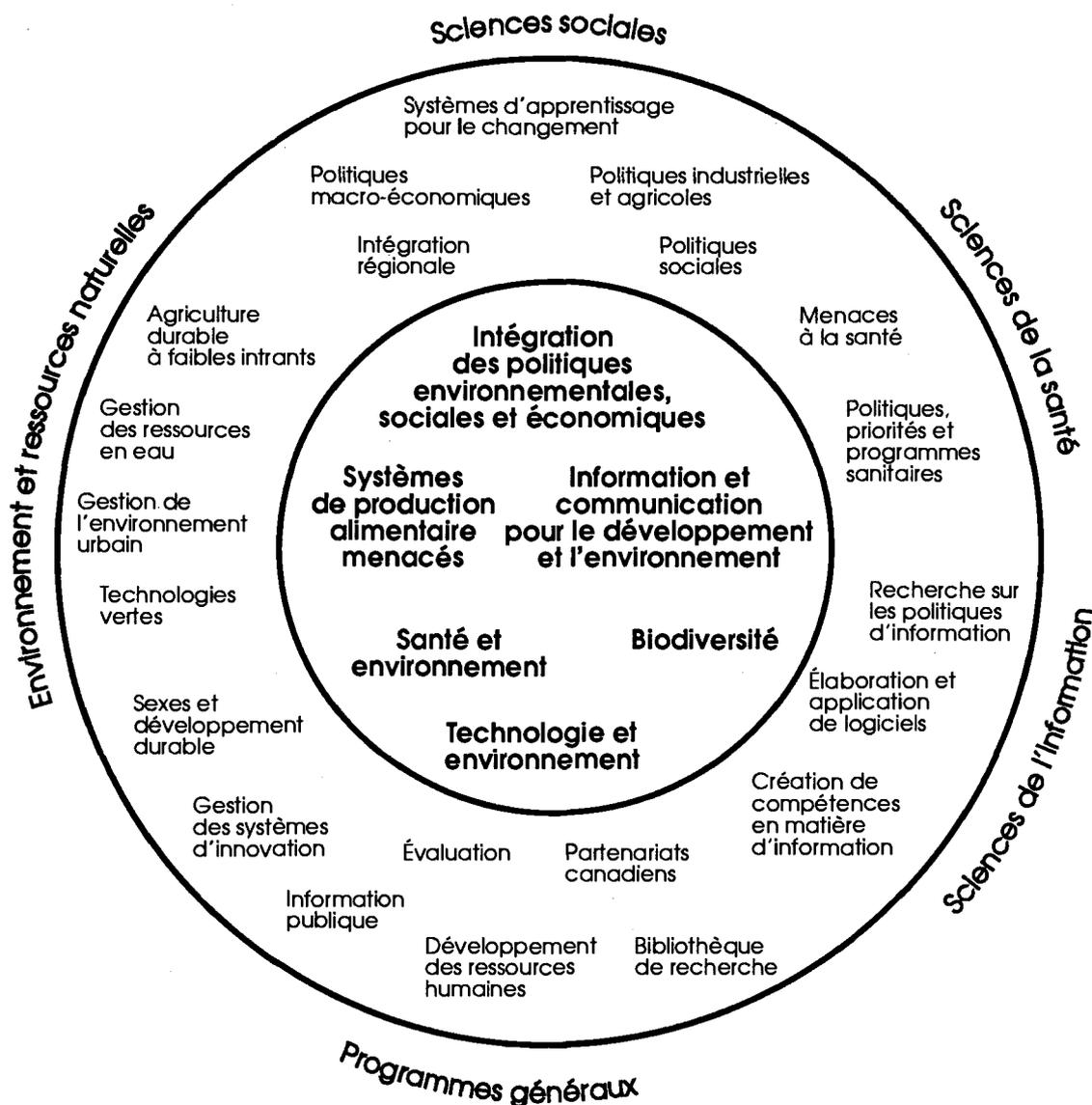
Ces définitions guideront la programmation du CRDI au cours des trois prochaines années. Avec tous ses partenaires, le Centre cherchera à explorer et à raffiner ces concepts, principalement par l'expérience empirique de la recherche et par des activités d'appui à celle-ci. Si le mandat du Centre l'amène à se concentrer sur les PVD confrontés à des problèmes, il ne lui interdit pas de faire des recherches sur des problèmes mondiaux (p. ex.: les modes de consommation des pays industrialisés).

¹ *Pour l'amour de la Terre: Rapport de la Commission sur les pays en développement et les changements de l'environnement planétaire*, CRDI, Ottawa, 1992; rapport préparé par la Commission des universitaires des pays en développement, laquelle a été créée par le CRDI et par l'Agence suédoise pour la coopération en recherche avec les PVD.

² *S'affranchir par le savoir. La stratégie du Centre de recherches pour le développement international*, novembre 1991.

³ *Notre avenir à tous: La Commission mondiale sur l'environnement et le développement*, Éditions du Fleuve, mai 1988, p. 10.

Figure 2 — Programme institutionnel du CRDI



Cette figure montre l'éventail des programmes du Centre. Le cercle intérieur renferme les six thèmes de base sur l'environnement et le développement. Quant au cercle extérieur, il contient les programmes de développement durable et équitable groupés par sujets.

Lors du processus de définition du *Programme*, on a constaté des omissions, ce qui a nécessité un effort de redéfinition. Certains des critères mis à contribution, outre ceux d'importance scientifique et « développementale », furent notamment: les chances de recueillir davantage de fonds et de créer des partenariats performants; les réalisations historiques du Centre et la somme actuelle de ses connaissances; l'assurance que les efforts ne seraient pas un dédoublement de ceux qui sont déployés par d'autres donateurs.

Les thèmes de base sur l'environnement et le développement

En choisissant la dimension environnementale du développement durable et équitable comme principal critère pour définir les thèmes de base, le Centre met en relief la substance même de la CNUED, l'environnement et le développement, et il confirme l'inévitable — devenue maintenant urgente — interdépendance entre les deux. Les impératifs du développement ne peuvent être satisfaits dans un milieu naturel qui se détériore, et l'on ne peut mettre fin à cette détérioration sans réussir des percées majeures en termes de développement. Ce cercle vicieux a pris des proportions planétaires. Dans le contexte de la recherche sur le développement, nécessaire pour se sortir de cette spirale, le vocabulaire qui véhicule des termes comme « Nord » et « Sud », « Est » et « Ouest », « premier », « deuxième » et « tiers-monde », semble de moins en moins pertinent. Sans dévier de sa préoccupation première qui concerne la pauvreté dans les pays les plus démunis, le CRDI élargira progressivement sa vision et la portée de ses efforts au fil de ses activités en vue de stimuler et orienter la recherche, et recueillir les ressources dont elle a besoin pour poursuivre sa mission. Les dilemmes du développement durable et équitable ne sont pas un problème particulier aux PVD; ils sont communs, c.-à-d. de nature planétaire, ce qui requiert la mobilisation des efforts de recherche sur le développement à l'échelle internationale.

Au cours des trois prochaines années, les six thèmes de base sur l'environnement et le développement recueilleront au moins la moitié des ressources de programme du Centre, soit dans les proportions suivantes⁴:

Intégration des politiques environnementales, sociales et économiques:	22 %
Technologie et environnement:	20 %
Systèmes de production alimentaires menacés:	19 %
Information et communication pour l'environnement et le développement:	15,5 %
Santé et environnement:	13 %
Biodiversité:	10,5 %

⁴ Le Centre a d'abord procédé par consultation (sondages auprès de groupes de travail). Mais c'est la haute direction qui a décidé de la répartition des fonds.

La justification, les buts, les objectifs et les éléments de chaque thème sont énoncés dans le chapitre suivant. Le choix des éléments a été fait de manière à permettre la constitution d'une masse critique de ressources à leur consacrer, tant en termes de financement que de savoir. Ces thèmes constituent aussi l'assurance que le Centre adoptera une approche pluridisciplinaire. En cherchant à opérer une relative focalisation des ressources sur ces thèmes, et à obtenir la participation de toutes les composantes du Centre dont les compétences sont pertinentes, on met à l'épreuve un mécanisme dont, selon les probabilités envisagées, le rendement sera plus performant en fonction des ressources disponibles.

Des groupes de travail de niveau technique, agissant à titre consultatif, serviront de guides pour l'attribution extrêmement spécifique des ressources allouées à chaque thème. Les activités de développement et de gestion dans le cadre de ces thèmes seront distribuées à travers le Centre. Chaque division, chaque bureau régional contribuera à ces activités selon son expertise et sa connaissance de la région.

Programmes à l'appui du développement durable et équitable

Le reste des ressources de programme du Centre seront consacrées à des programmes à l'appui du développement durable et équitable. Ceux-ci pourraient être liés à la dimension environnementale du développement durable et équitable. Toutefois, ils s'étaleront sur une palette plus vaste et plus variée de sujets, et l'on ne devra pas s'attendre pas à ce qu'ils fassent intervenir des ressources considérables sur un seul sujet, comme on envisage de le faire pour ce qui est des thèmes de base. Dans bien des cas, ces programmes serviront de complément à des recherches qui s'inscrivent dans les thèmes en question, et dans certains cas, l'activité pourrait évoluer et s'intégrer à un thème de base.

On a organisé les programmes à l'appui du développement durable et équitable autour de cinq sujets:

Environnement et ressources naturelles:

- Agriculture durable à faibles intrants
- Gestion des ressources en eau
- Gestion de l'environnement urbain
- Technologies vertes

Sciences de la santé:

- Menaces à la santé
- Politiques, priorités et programmes sanitaires

Sciences et systèmes d'information:

- Recherche sur les politiques d'information
- Création de compétences en matière d'information
- Élaboration et application de logiciels

Survol

Sciences sociales:

- Politiques sociales
- Systèmes d'apprentissage pour le changement
- Politiques macro-économiques
- Politiques industrielles et agricoles
- Intégration régionale

Il y a plusieurs programmes qui se chevauchent et, dans certains cas, qui servent toutes les activités de programmation du Centre, et à l'égard desquels le CRDI poursuivra son engagement pour toute la durée de la période de planification.

Programmes généraux:

- Évaluation
- Gestion des systèmes d'innovation
- Partenariats canadiens
- Développement des ressources humaines
- Information publique
- Sexes et développement durable
- Bibliothèque de recherche

Programmation régionale

Lors de la discussion et de la préparation du *Programme institutionnel*, on a évidemment mis l'accent sur le fait qu'il s'agissait d'un programme « général » pour assurer la focalisation nécessaire et garantir la cohérence entre les activités qu'entreprendront les diverses composantes du Centre. Il en résulte, notamment, qu'il n'est pas toujours possible d'évaluer le degré de cohérence d'un programme en ce qui concerne le secteur géographique couvert par un bureau régional particulier. À titre strictement illustratif, certains programmes proposés pour diverses régions figurent dans le texte; mais l'absence de tel ou tel exemple ne signifie pas que des activités relevant d'un thème ou d'un programme particulier ne seront pas entreprises dans une région donnée. Le programme de travail annuel de chaque bureau régional est conçu pour l'application de ce *Programme institutionnel* et est appelé à jouer un rôle d'avant-garde dans l'application de l'approche pluridisciplinaire qui doit permettre de déboucher sur une programmation plus intégrée.

Nouvelles initiatives

Le Centre conservera suffisamment de souplesse pour allouer jusqu'à 10 % des ressources de programme à toute nouvelle possibilité qui ne figure pas dans ce *Programme*.

Ressources financières

La déclaration du Premier Ministre à la CNUED, à Rio de Janeiro, selon laquelle le gouvernement du Canada avait l'intention de maintenir sa contribution annuelle de base de 115 millions de dollars au fonctionnement du CRDI a été prise en compte lors de la formulation de la série de programmes présentés ici. Néanmoins, la portée des programmes dans le présent document, et la capacité d'absorption du CRDI aussi bien que de ses partenaires, laissent bien du champ à l'utilisation efficace d'éventuelles ressources supplémentaires. Par conséquent, le Centre poursuivra toutes les occasions d'augmenter les fonds qui seraient mis à sa disposition, et d'en diversifier les sources.

La cible proposée en matière d'allocation des ressources aux principaux éléments de programme figurant dans le présent *Programme* est la suivante: 50 % pour les thèmes de base sur l'environnement et le développement; 40 % pour les programmes à l'appui du développement durable et équitable; 10 % pour les nouvelles initiatives. Le Centre soumettra chaque année un *Programme de travaux et budget* dans lequel figureront les fonds consacrés aux thèmes de base et aux programmes.

II

Thèmes de base sur l'environnement et le développement

Les six thèmes exposés dans les pages suivantes se chevauchent dans une certaine mesure. Cependant, il n'y aura aucune tentative d'englober un sujet sous un thème quand il pourra être traité adéquatement par un autre. Ainsi, chacun des six thèmes touchera les politiques économiques et sociales; toutes les questions intéressant ces sujets ne seront pas regroupées sous le thème I; l'information et la communication qui sont les champs d'action du thème 4 constitueront, s'il y a lieu, des composantes d'appui au sein des autres thèmes.

Thème 1: Intégration des politiques environnementales, sociales et économiques

La CNUED a proposé une restructuration fondamentale du processus de prise de décisions afin de tenir compte de la nécessité d'intégrer les politiques environnementales, économiques et sociales. Presque tous les chapitres du document Action 21 reflètent cela, mais le chapitre 8, « Prise de décisions en vue d'un développement durable », est le plus explicite:

Lors de la prise de décisions dans de nombreux pays, on a tendance à séparer les facteurs économiques, sociaux et écologiques. [...] Cela influence les actions de tous les groupes dans la société [...] et a d'importantes répercussions sur le caractère efficace et durable du développement. Il pourrait être nécessaire de refaçonner l'ensemble du processus de planification.

Cette invitation offre une occasion aux pays du Nord et du Sud de modifier leurs processus de prise de décisions afin d'adopter des politiques sociales et économiques de caractère durable et adaptées à leurs cultures.

Ce thème recouvre un vaste éventail d'activités pluridisciplinaires. Ses trois éléments constitutifs sont la recherche, l'intégration et les politiques. Le CRDI financera toute recherche et activité connexe qui serviront à éclairer le processus de prise de décisions et à promouvoir l'intégration des politiques environnementales, sociales et économiques.

Buts à long terme

- Améliorer la somme des connaissances pertinentes en matière de politiques dont pourraient disposer les PVD et qui portent sur l'interaction des politiques environnementales, sociales et économiques;
- Accroître le nombre des spécialistes des sciences sociales dans le Sud qui sont capables d'intégrer les impératifs écologiques dans leurs projets;
- Habilitier les décideurs des PVD, à tous niveaux, à reformuler leurs processus de prise de décisions et d'application concrète des politiques pour parvenir à un développement durable et équitable.

Objectifs sur trois ans et résultats

- Identifier les succès et les échecs parmi les cas d'interaction entre les politiques environnementales, sociales et économiques;
- Cerner les éléments clés des politiques appropriées et des structures institutionnelles qui appuient l'intégration des politiques environnementales, sociales et économiques;
- Disséminer un langage commun et un *Programme* conceptuel partagé à l'appui de l'intégration des politiques;
- Débusquer les entraves à l'intégration;
- Améliorer les outils de gestion dont disposent les décideurs dans le Sud;
- Diffuser les évaluations des instruments de politiques;
- Cerner et disséminer les solutions de rechange qui ont réussi en matière de processus de prise de décisions;
- Cerner et évaluer l'impact de l'intégration des politiques sur les groupes vulnérables.

Éléments

Le thème comportera quatre éléments: (1) la recherche sur les problèmes; (2) l'évaluation des instruments de politiques existants et l'élaboration de nouveaux outils; (3) l'évaluation et la dissémination des processus de prise de décisions qui ont réussi; (4) la création des compétences. Les trois premiers éléments sont étroitement interreliés, étant donné que chacun est un bloc constitutif du suivant. Le quatrième est à la fois un intrant pour les trois autres et un suivi qui en découle. La plupart des projets qui s'inscrivent sous ce thème comporteront plus d'un élément.

La recherche sur les problèmes

En matière de soutien à la recherche, on visera p. ex. à promouvoir une meilleure saisie des conséquences écologiques des politiques économiques et, inversement, des effets des politiques environnementales sur l'économie. Dans la mesure où les économies du Sud devront absolument continuer à croître au cours des prochaines années, la recherche se concentrera sur l'élaboration de nouveaux modèles et d'approches innovatrices qui minimiseront les répercussions néfastes de la croissance sur l'environnement; et, dans

Thème Intégration

la mesure du possible, elle identifiera des politiques favorisant à la fois la promotion de la croissance et l'atténuation de la dégradation du milieu. Un réseau panafricain se concentrera sur la recherche et la formation à court terme. On a également proposé une initiative analogue pour l'Asie du Sud-Est qui serait liée à plusieurs activités connexes, y compris la création d'un réseau régional des politiques de l'environnement et de l'économie des ressources.

L'analyse macro-économique offrira un cadre rigoureux pour l'étude de l'interaction d'activités économiques (plus particulièrement: commerce, industrialisation et agriculture) avec l'environnement.

Quant à l'intégration des questions d'environnement dans les processus de décisions de nature sociale, elle n'ira pas de soi elle non plus. En effet, les politiques sociales sont souvent négligées en période de crise économique. Ce phénomène a récemment donné lieu à de graves carences au niveau de la conception, de la prestation et du financement des programmes et services sociaux. Il faudra absolument en arriver à mieux comprendre les impacts sociaux, favorables ou non, des mesures environnementales sur les groupes vulnérables; la persistance des corrélations entre pauvreté et dégradation du milieu ambiant; les répercussions des choix environnementaux sur les populations à faibles revenus.

Parmi les secteurs touchés, mentionnons: santé, éducation, logement, et autres services sociaux. La participation populaire aux décisions sur les politiques environnementales acquiert une importance particulière. Les politiques et programmes qui régissent la distribution des services essentiels, l'utilisation des terres et le logement, le transport et l'énergie, les approvisionnements en eau et l'évacuation des déchets, se conjuguent et produisent un impact majeur sur l'environnement urbain et sur les populations visées. Cela nécessite des recherches sur l'interface entre les politiques sociales et environnementales, avec un accent particulier sur la pauvreté, les services inadéquats et la dégradation du milieu ambiant.

Étant donné que les politiques sont formulées et mises en application à bien des niveaux (international, régional, national, provincial et local), la recherche tentera d'examiner l'impact des politiques adoptées à l'un des niveaux sur les prises de décisions aux autres niveaux. Le Centre appuie déjà des recherches sur les micro-impacts des macro-politiques (MIMAP), et l'inverse aussi. Cette méthodologie pourrait servir pour étudier l'intégration ou la désintégration « verticale » de la formulation des politiques publiques. En Amérique latine, la recherche se poursuivra en tandem sur un deuxième front pour chercher à établir comment introduire une participation sociale concrète et efficace lorsque l'amélioration du bien-être des populations devient l'objectif du développement.

Instruments de politiques publiques et de planification

Nous accorderons notre soutien à des recherches destinées à cerner, évaluer et adapter différents instruments de politiques publiques et de planification en vue de faciliter l'intégration des politiques environnementales, sociales et économiques.

Exemples: indicateurs de performance, encouragements fondés sur le marché, gestion comptable des ressources, instruments de diagnostic, systèmes de gestion de l'information, formulation de scénarios, etc. La pertinence et l'acceptabilité de ces instruments dans des situations particulières reste à établir par des tests. Le soutien ira à des recherches visant la création et la gestion de systèmes d'information efficaces pour soutenir l'établissement de politiques.

Processus de prise de décisions

Les processus développés *localement* sont plus susceptibles de répondre aux besoins des PVD et de renforcer leur base de ressources humaines et organisationnelles que ceux qui sont transplantés *d'ailleurs*.

Parmi les processus que l'on étudiera, il y aura ceux qui prévoient des rôles à confier aux partenaires non traditionnels, comme les ONG et les groupes vulnérables et aux parties intéressées à de multiples égards; enfin, divers autres mécanismes de résolution des conflits.

Création des compétences

Le Centre cherchera à s'assurer que les divers projets se complètent les uns les autres et qu'ils produisent des séries de résultats et d'expériences qui fortifient la capacité des chercheurs à intégrer les politiques environnementales, sociales et économiques. En Afrique occidentale, cet effort s'inscrira dans le contexte d'un programme sur la participation des collectivités en matière d'éducation pour le développement.

En outre, une formation sera apportée à des chercheurs dans le contexte des projets et des programmes de recherche (c.-à-d. les programmes sur l'économie et l'écologie en Afrique et en Asie du Sud-Est). Des activités de formation et d'intervention sur le terrain (qui prennent leur essor à partir des résultats de la recherche) seront offertes aux chefs de file et à ceux qui formulent les politiques dans les secteurs public, privé et bénévole.

Thème 2: Technologie et environnement

La capacité des PVD à appliquer les dispositions d'Action 21 dépendra de leur accès à des technologies respectueuses de l'environnement et de leur aptitude à promouvoir le développement des capacités locales pour choisir, transférer, adapter et mettre au point les technologies dont ils ont besoin.

Le transfert de technologies a émergé comme l'une des questions clés communes à la plupart des secteurs à l'étude lors de la CNUED. Les premiers commentaires ont principalement porté sur la nécessité d'entreprendre des actions à court terme pour accroître les transferts de technologie du Nord au Sud. Action 21 insiste également sur la nécessité de cultiver des partenariats à plus long terme entre fournisseurs et destinataires de technologie et, de ce fait, sur l'exploration des transferts à deux sens du savoir et des compétences, et de tempérer les transferts par des efforts visant à renforcer les capacités innovatrices des PVD.

Les buts à long terme

Le CRDI a accordé son appui à la recherche et au développement dans plusieurs secteurs clés de la technologie dite « verte » ou « propre »: gestion de la qualité de l'eau, télédétection, intrants biologiques en agriculture, gestion des déchets industriels. La recherche dans ces domaines se poursuivra, et l'on insistera beaucoup sur les efforts destinés à développer les capacités humaines et institutionnelles requises pour diffuser les technologies appuyées par le CRDI au-delà de l'étape initiale des projets pilotes. Des efforts seront également déployés pour promouvoir la création de liens technologiques entre les intervenants canadiens et ceux des PVD.

En outre une bonne partie du travail consenti sous ce thème portera plus précisément sur des structures institutionnelles de rechange et des formulations originales des politiques publiques qui favoriseraient le transfert, l'adoption et le développement de sérieuses technologies environnementales. Il s'agira p. ex. d'évaluer et de concevoir des instruments originaux et des institutions nouvelles pour les politiques publiques, et de prendre des mesures plus concrètes de création des compétences au niveau des entreprises et des administrations publiques.

Objectifs et résultats sur trois ans

L'objectif global des efforts du CRDI en ce domaine consistera à promouvoir le développement et l'application de technologies qui réduiront la dégradation environnementale ou amélioreront la gestion des ressources, tout en offrant des possibilités d'atténuer la pauvreté et de créer de l'emploi. On adoptera une approche intégrée et pluridisciplinaire.

Résultantes espérées sur trois ans:

- consolidation du rôle du CRDI en environnement et technologie, et comme foyer de discussion et de débats parmi les autres organismes qui sont actifs dans ce domaine;
- promotion du dialogue entre intervenants sur certaines des questions de technologie et d'innovation qui n'ont pas été résolues à la CNUED (accès à la technologie, droits de propriété intellectuelle);
- développement et introduction de plans à long terme pour la propagation d'applications de technologies environnementales bien précises, qu'elles aient été développées avec l'aide du CRDI (p. ex.: capteurs de brouillard, évaluation de la qualité de l'eau), ou qu'elles portent sur un domaine où le CRDI possède une compétence interne particulière (p. ex.: télédétection);
- développement et tests pilotes des meilleures technologies environnementales spécifiques dans des domaines actuellement prioritaires au CRDI (p. ex.: développement de produits à base de ressources naturelles; biotechnologie agricole), et promotion d'entreprises pour fabriquer et commercialiser ces technologies, lorsque cela est opportun;
- mise sur pied d'un certain nombre de systèmes d'information nationaux ou régionaux pour fournir des données actualisées sur des sources et des filières de rechange pour les approvisionnements technologiques;
- un certain nombre d'activités de formation et de développement institutionnels pour renforcer les capacités de gestion et d'innovation en technologie des petites et moyennes entreprises (PME) et des institutions intermédiaires de soutien;
- une série de projets de recherche pour évaluer l'impact des politiques de rechange et autres structures institutionnelles sur l'innovation technologique en général, et sur la fourniture, l'adoption et l'adaptation de technologies spécifiques qui sont écologiquement acceptables.

Éléments

R-D, développement et diffusion de technologies

Soutien au développement de technologies écologiquement acceptables; propagation ou commercialisation de technologies, surtout celles qui sont développées avec le soutien du CRDI; innovations institutionnelles pour promouvoir la diffusion des technologies. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord p. ex., la recherche visera à trouver des solutions de rechange de nature durable et écologiquement acceptable pour remplacer les technologies actuelles qui entraînent une dégradation du milieu ambiant. Il s'agira d'allier la rentabilité, l'acceptation sociale et la protection de l'environnement.

Améliorer l'information sur les besoins et les ressources en technologie

Développement et évaluation de systèmes d'information sur la technologie; études de marché sur des technologies particulières afin de cerner d'autres sources et d'autres filières pour les transferts de technologie (y compris les transferts non commerciaux); identification des domaines prioritaires pour la recherche future et le développement de technologies; définition et application guidée de critères et de méthodologies pour évaluer les besoins en technologie et cerner les technologies opportunes. En Asie du Sud, on examinera l'utilisation de la technologie; en Asie du Sud-Est, les initiatives comporteront des éléments tels que des outils de diagnostic de la technologie et une « cartographie » des besoins.

Promouvoir l'accès à la technologie

Évaluation des innovations institutionnelles dans le cadre du transfert, du développement et de la diffusion des technologies (« courtiers » de la technologie, alliances internationales, collaboration entre les secteurs public et privé en recherche, consortiums de recherche); recherche sur les liens entre l'accès à la technologie, l'éducation et la formation; nouveaux types de structures et de mécanismes pour breveter la technologie; promotion de réseaux de type technologique entre les intervenants canadiens et leurs correspondants dans les PVD. En Amérique latine, on cherchera à améliorer la capacité des PME à soutenir la concurrence grâce à un accès garanti à la technologie requise.

Évaluation et conception de politiques

Évaluation d'autres options politiques pour promouvoir le transfert, l'adoption et le développement de nouvelles technologies (subventions, encouragements fiscaux, collaboration entre les secteurs public et privé en recherche); réforme des institutions de recherche du secteur public; évaluation des effets de la réforme des politiques sur le comportement technologique des entreprises; nouvelles approches de la protection de la propriété intellectuelle. En Afrique occidentale, on élaborera des cadres de politiques et des structures d'encouragement pour promouvoir une meilleure utilisation des ressources naturelles et pour élargir les possibilités d'emploi. En Amérique latine, la formulation et l'évaluation des politiques seront renforcées.

Perfectionnement des capacités de gestion et d'innovation technologiques des PME et des institutions intermédiaires

Évaluer et améliorer la formation et le perfectionnement des ressources humaines; promouvoir la propagation ou l'exploitation à plus grande échelle de technologies particulières; développer des instruments pour diagnostiquer « les meilleures pratiques », afin d'évaluer la performance des entreprises en matière de gestion des technologies écologiquement souhaitables. En Asie du Sud-Est, la recherche vise à renforcer la capacité des dirigeants de PME à gérer la technologie et l'innovation. En Afrique occidentale, des études se concentreront sur les caractéristiques des entrepreneurs et sur leur accès à l'information technologique.

Les activités cibleront plus finement un petit nombre de domaines technologiques dans lesquels le CRDI possède des compétences particulières (p. ex.: biotechnologie, géomatique, gestion des déchets, produits à base de ressources naturelles). Cela permettra au Centre d'exploiter le potentiel de complémentarité qui existe entre les projets, et d'intégrer la recherche issue de diverses disciplines. Néanmoins, le thème demeure suffisamment souple pour englober des activités qui ne correspondent pas nécessairement à ces domaines, et pour permettre de faire des analyses institutionnelles et politiques qui ne sont pas liées à un type particulier de technologie.

Thème 3: Systèmes de production alimentaire menacés

On estime que, à l'échelle planétaire, entre 340 millions et 370 millions de personnes, essentiellement les pauvres, vivent dans un état d'insécurité alimentaire, ce qui signifie qu'ils s'exposent à la maladie, la malnutrition, la faim, et même la famine. La CNUED et Action 21 ont attiré une fois de plus l'attention sur les liens qui existent entre la production alimentaire, la pauvreté et la dégradation du milieu. Les PVD ont mis en évidence le cycle de la pauvreté qui oblige les groupes les plus démunis et les plus vulnérables à sacrifier le long terme (le potentiel durable de leur milieu ambiant) au profit du court terme (la sécurité alimentaire immédiate), du fait de leur accès de plus en plus restreint aux richesses naturelles dont ils sont tributaires pour la vie quotidienne.

Un système de production alimentaire est fragilisé lorsqu'une menace plane sur l'approvisionnement supposément garanti et adéquat de denrées alimentaires; cette menace se manifeste à tout le moins au cours de l'une des étapes du système (production, entreposage, transformation, distribution, consommation). Dans la plupart des cas, la menace est attribuable à une conjugaison de facteurs en interaction: climatologiques ou écologiques, mais *aussi* socio-économiques, politiques, ou même selon le sexe. Il peut s'agir de l'incertitude du régime foncier, d'une utilisation inadéquate de la technologie, d'un manque d'accès aux marchés et au crédit, de la migration, des effets des politiques nationales et internationales en matière de commerce et de prix (p. ex.: programmes de restructuration économiques) et de conflits militaires.

Le CRDI appuiera les recherches pluridisciplinaires et systémiques sur les systèmes de production alimentaire des régions écologiquement fragiles. C'est également là que vivent bien des populations économiquement marginalisées, où nulle intervention ne se manifeste en termes de politiques et d'études. Ces recherches devraient contribuer à cerner les stratégies propres aux ménages et aux collectivités, et à en arriver à des ententes et à des politiques institutionnelles qui facilitent l'accès à la nourriture et améliorent la santé et la nutrition, sans contribuer davantage à dégrader le milieu. Il est important de bâtir, sur la base du savoir existant, des mécanismes de survie déjà en place et des solutions que les gens ont imaginées au fil du temps pour faire face aux problèmes conjugués de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et de la dégradation du milieu.

Buts à long terme

La stratégie du CRDI consiste à concentrer tous ses efforts pour cibler trois écorégions où l'insécurité alimentaire et la dégradation du milieu présentent le problème le plus urgent, et où l'on espère « faire pencher la balance »: les régions qui souffrent d'un processus de désertification; les hautes terres à écologie fragile; les régions côtières.

Les buts à long terme sont les suivants: 1) développer les capacités locales et nationales si nécessaires aux recherches pluridisciplinaires et systémiques sur les systèmes de production alimentaire fragilisés; 2) bâtir sur ce qui existe déjà localement en matière de savoir et de compétence technique afin de trouver une série de solutions durables, conçues localement, pour la gestion des ressources naturelles privées et communes que pourraient cibler des politiques au niveau national; 3) bâtir sur nos réseaux existants afin de créer des initiatives de recherche régionales majeures et, éventuellement, accorder notre soutien à des réseaux entre PVD pour le transfert des idées et des innovations; 4) solliciter le soutien d'autres donateurs et du Groupe consultatif pour la recherche agronomique internationale pour élaborer cette approche et l'implanter.

Objectifs sur trois ans et résultats

Au bout de trois ans, on s'attend à ce que:

- un certain nombre d'équipes de recherche pluridisciplinaires opèrent dans chacune des écorégions choisies;
- des réseaux régionaux soient établis pour la recherche sur des problèmes précis qui relèvent de ce thème (p. ex.: liens entre nutrition et santé; systèmes production-consommation; régimes fonciers, y compris les arbres; rôles des sexes; réhabilitation des terres dégradées);
- les projets auront débouché sur un certain nombre de solutions pratiques aux problèmes existants (p. ex.: systèmes de culture améliorés, techniques agroforestières, occasions de générer des revenus, systèmes de contrôles du statut nutritionnel, systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresse);
- d'importants résultats de la recherche auront été mis à la disposition des responsables des politiques, et l'on aura établi des réseaux recherche-politiques publiques;
- des soutiens financiers auront été obtenus des donateurs pour effectuer un suivi à grande échelle du programme.

Éléments

Désertification (surtout en Afrique)

Chaque année, des millions d'hectares sont perdus à cause de la désertification, surtout en Afrique. Cela a occasionné des pertes considérables de terres et de ressources en bétail, d'importantes migrations humaines et des pertes de vies. L'exomigration, conjuguée au ralentissement de la production, provoque une intensification des activités de production et de la pression démographique dans les régions avoisinantes qui ont plus de potentiel, de sorte qu'elles aussi commencent à se dégrader et à se fragiliser. Par conséquent, on examinera les liens qui existent entre les zones déjà désertifiées et celles qui commencent à l'être.

En bâtissant sur la recherche qu'appuie le CRDI relativement aux systèmes agricoles et au continuum production-consommation, le but consistera: à préparer des études

pertinentes pour les politiques publiques, exigeant un savoir technique en sciences sociales, en économie, en agriculture, en nutrition et santé; à développer en parallèle des systèmes d'information, des outils de prise de décisions, et des réseaux de communication.

Un objectif clé de ce sous-programme consistera à aider les États africains à se préparer au processus de négociation qui doit mener à la conférence de l'ONU sur la désertification en 1994. Cela suppose que l'on mettra les résultats de la recherche à la disposition des équipes nationales de négociation et que l'on intégrera ces résultats dans les décisions relatives aux politiques publiques. Simultanément, le CRDI contribuera aux efforts de l'équipe canadienne de négociation qui se prépare pour la conférence.

Voici quelques-unes des principales initiatives régionales: un programme pour la gestion par les collectivités des écosystèmes fragiles d'Afrique occidentale, qui comportera des modèles de gestion des ressources, ainsi que des recherches sur la réhabilitation des terres épuisées; la création de compétences au profit des organisations communautaires d'autodéveloppement; un vaste éventail d'activités relatives aux terres arides et semi-arides en Afrique orientale et australe, notamment la transformation du Réseau pour l'Afrique orientale sur les terres arides et la gestion des ressources (ALARM: *East African network on arid lands and Resource Management*) en un réseau panafricain qui se concentrerait sur des denrées « conviviales » (à impact doux sur le milieu et sur les gens), p. ex. le sorgho, le millet et les cultures oléagineuses; enfin, un programme majeur pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sur la gestion et le développement durables des richesses naturelles dans les écosystèmes menacés, où l'on aura recours à la mise en place de réseaux pour formuler des modèles sur la base du savoir local accumulé. Dans le nord-ouest de la Chine, la recherche portera sur les problèmes de gestion de l'eau et de désertification dans une région qui fait actuellement l'objet d'une exploitation agro-industrielle à irrigation intensive.

Hautes terres fragiles

Les écosystèmes des hautes terres se dégradent progressivement à mesure que l'explosion démographique oblige les populations à occuper de plus en plus de superficies qui entrent en culture permanente, à abattre des arbres, et à altérer les équilibres hydrographiques. Les hautes terres sont des régions critiques pour la diversité génétique, et elles servent d'habitat à bien des populations humaines parmi les plus marginalisées au monde. Ce qui s'y passe a des répercussions majeures sur les terres qui gisent en aval et sur les gens qui y vivent. Les hautes terres actuellement les plus menacées sont celles des Andes, des Himalayas, de l'Indochine, et de l'Afrique orientale et centrale.

Le but est de mettre au point un programme mondial en Amérique latine, en Afrique et en Asie pour cerner les options de politiques qui permettraient d'accroître la sécurité alimentaire, de réduire la dégradation du milieu et de conforter le bien-être des populations. Les projets étudieront plus particulièrement des problèmes comme la réhabilitation des terres dégradées, l'intensification stable des systèmes agricoles (y

compris la recherche d'autres options pour apporter une valeur ajoutée aux produits de la terre), le régime foncier, et la gestion par les collectivités des ressources qui sont propriété commune. L'examen des causes (et de l'impact sur le milieu) des différends qui existent entre les populations et au sein d'une même collectivité sera d'une importance capitale.

Régions côtières (surtout en Asie du Sud et du Sud-Est)

Les écosystèmes côtiers, qui protègent la sécurité alimentaire de près de la moitié de l'humanité, subissent des assauts à divers degrés. Les écosystèmes côtiers, y compris les barrières de corail, les estuaires et les plans d'eau intérieurs, sont à la fois complexes, très fragiles mais productifs. Cependant, on ne comprend toujours pas très bien comment l'interaction des facteurs écologiques, socio-économiques et politiques influence leur fonctionnement. Parmi les écosystèmes côtiers, celui des mangroves, p. ex., représente tout autant un trésor de diversité biologique que les forêts tropicales. Il s'agit d'un pont entre les écosystèmes terrestres et aquatiques qui prodigue de nombreux bienfaits à l'humanité: produits forestiers, faune et poissons.

Le CRDI accordera son soutien à un réseau de projets reliant initialement l'Inde, le Bangladesh et Sri Lanka, pour s'attaquer à quelques-uns de ces problèmes. Le Centre continuera également à bâtir sur les bases de son programme continu de gestion des ressources côtières par les collectivités (surtout aux Philippines pour le moment mais en lien avec des activités dans d'autres régions du monde). On abordera les questions sociales, biologiques, techniques et de politiques. Des projets de gestion des ressources sont en ce moment mis sur pied au Laos, au Vietnam et au Cambodge, bâtissant sur les capacités locales et sur l'acquis d'institutions situées aux Philippines, en Thaïlande et au Canada. Le Centre continuera à contribuer au financement du Réseau asiatique de recherche en sciences sociales pour les pêches, lequel soutient et coordonne des travaux sur la production et l'économie des ressources pour les pêches conventionnelles, l'aquiculture, et l'aménagement des autres ressources biologiques, tant à l'intérieur des terres que dans les zones côtières.

Thème 4: Information et communication pour l'environnement et le développement

Action 21 et la CNUED font fréquemment référence au « fossé de l'information » auquel sont confrontés les PVD, et aux contraintes créées par cette difficulté d'accéder à de l'information pertinente, exacte et opportune. Les décideurs et autres utilisateurs à tous les niveaux (chercheurs, politiciens, planificateurs, entrepreneurs, ou groupes d'action communautaires) devraient avoir la faculté de profiter des *ressources mondiales d'information*. Bien que les contraintes soient évidentes à l'intérieur de chacun des secteurs, la recherche de solutions durables et équitables exige que les mesures à prendre se traduisent par bien plus qu'une série disparate d'initiatives d'information individuelles et sectorielles. Ainsi, Action 21 réclame des mesures systématiques et concertées pour amplifier la circulation, la disponibilité et l'utilisation de l'information. Le processus ne pouvant être passif, le thème se propose donc d'englober la recherche sur la communication, y compris les processus de partage de l'information et leur impact sur la participation sociale. Ce thème profite pleinement de l'expérience considérable du CRDI dans ce domaine, avec la perspective d'une vigoureuse participation de toutes les divisions du Centre, en plus des bureaux régionaux.

Buts à long terme

Action 21 a mis l'emphase sur l'information comme dimension critique de l'environnement et du développement. Le but ultime est d'en arriver à ce que les PVD jouissent de tous les avantages d'une information fiable qui réponde véritablement à leurs besoins. L'impact se répercutera dans de nombreux domaines: qualité améliorée des prises de décisions sur la gestion des ressources, situation plus égalitaire lors de la négociation de conventions et de traités, évaluation et contrôle plus efficaces des indicateurs écologiques, évolution plus en profondeur des comportements qui régissent la pratique en santé communautaire, etc. Un tel but nécessitera des investissements considérables (mais non prohibitifs) dans l'infrastructure de l'information afin de créer des réseaux et des services d'information qui seront durables, équitables et efficaces, et en vue de permettre un accès opportun à l'information appropriée sans égards à la géographie, et enfin de bâtir sur la base des capacités humaines et institutionnelles locales pour gérer à la fois l'information et les technologies d'information et de communication connexes.

Parvenir à ce but exigera un degré de collaboration qui a rarement été manifesté dans le passé. Mais la CNUED et Action 21 ont montré la voie, celle d'un scénario commun susceptible de guider l'ensemble des intervenants et des parties intéressées. La liste des objectifs comprend: amélioration des activités de regroupement et d'analyse des données; services d'information conviviaux; harmonisation des normes et des méthodes pour

simplifier la collaboration; meilleur partage des sources d'information; création d'un cadre global de structures de l'information aux niveaux national et international (banques de données, systèmes, réseaux, politiques, et effectifs); réseaux électroniques plus performants; formation spécialisée et perfectionnement accrus; définition et utilisation d'indicateurs relatifs au développement durable; recours plus fréquent au savoir traditionnel local; nouvelles technologies d'information adaptées aux besoins des PVD. La sensibilisation accrue aux avantages potentiels de tels résultats, conjuguée à l'intérêt plus prononcé qui est affiché à l'égard du domaine de l'information, semble suggérer que le moment est parfaitement opportun pour la collaboration et que les perspectives de progrès rapide sont très réelles.

Objectifs et résultats sur trois ans

L'approche adoptée par le CRDI consiste à: se concentrer sur des éléments choisis du schéma global d'Action 21 en matière d'information; tenir également compte des atouts particuliers dont dispose le Centre. Le but visé est de s'assurer que l'on obtiendra des résultats importants durant la période de planification de trois ans. Ces résultats prendront la forme de solutions pratiques aux problèmes de l'information, de nouveaux produits et techniques, de ressources locales plus expérimentées et plus compétentes, et de groupes de projets qui serviront de modèles pour faire la démonstration du succès des approches. La totalité des objectifs et des activités seront directement liés à l'environnement, mais également à l'action en faveur du développement.

Objectifs:

- Amélioration de l'accès des PVD à des systèmes, services et réseaux d'information pertinents qui demeureront performants et actuels, même au terme de l'intervention du donateur.
- Développement de systèmes d'information intégrés, y compris l'application et l'évaluation des éléments du Réseau du développement durable international.
- Des applications efficaces dans les PVD de technologies modernes d'information et de communication, surtout celles qui ont été testées, adaptées et mises en oeuvre localement.
- L'introduction d'outils, systèmes et services améliorés pour les prises de décisions (y compris l'utilisation d'indicateurs).
- Conception et mise en application d'un nouveau programme de communication pour le développement.
- Collaboration accrue parmi les donateurs, les institutions de développement et les partenaires des PVD.

Les résultats primordiaux seront doubles: 1) avantages clairs et directs pour les PVD; 2) meilleure définition de l'ordre du jour international sur la recherche et les efforts dans ce domaine.

Éléments

Gestion de l'information

On visera l'amélioration du processus de regroupement, d'analyse, d'accès, d'utilisation et de commercialisation de l'information. Il s'agira d'étudier les besoins d'information et les contraintes, d'appuyer les recherches sur les solutions potentielles et de réagir par l'introduction de mesures de nature durable. Un des principaux domaines d'activité consistera à concevoir et à mettre en oeuvre des systèmes et des réseaux d'information sur l'environnement (p. ex.: le Réseau du développement durable, qui traduit une approche internationale, pour bâtir, en les renforçant, les ressources et services locaux d'information). Un autre sujet d'étude connexe répondra à cette préoccupation fondamentale qui est de s'assurer que ces systèmes deviennent autosuffisants. Par conséquent, des recherches seront faites sur les problèmes d'utilisation et de perpétuation, y compris la commercialisation des produits et services d'information développés sous ce thème.

Technologies d'information et de communication

Cet élément vise à promouvoir et soutenir la recherche sur le développement, le transfert et l'utilisation de nouvelles technologies d'information et de communication. Bien qu'il s'agisse d'un domaine complexe et en constante mutation, il existe de grandes possibilités pour les PVD de bénéficier de ces percées, d'influer sur les mutations technologiques et de participer au processus. Le CRDI appuiera la recherche ainsi que les applications de nouvelles technologies, y compris les logiciels, qui visent l'amélioration de la gestion, de l'accès et de l'utilisation de l'information sur l'environnement. Cela pourrait comprendre les systèmes dits « experts », l'hypertexte, le multimédia, la mémoire sur disque compact (CD-ROM), les communications par satellite, ainsi que d'autres technologies qui pourraient avoir une application pratique immédiate dans les PVD. Pour une bonne part, de telles applications se feraient par l'intermédiaire de programmes régionaux que l'on développe actuellement en Amérique latine et en Asie du Sud-Est, mais la plupart des autres régions auront l'occasion de participer dans une certaine mesure. Une caractéristique très visible qui sera affichée par toutes les parties de cet élément concerne l'importance de créer des partenariats stratégiques, aussi bien canadiens qu'internationaux.

L'information au service de la prise de décisions

Cet élément est un soutien à l'amélioration des outils et des mécanismes pour le regroupement, l'analyse et le reconditionnement de l'information en fonction des différents types de décideurs. Ce soutien s'est vu conférer la priorité dans pratiquement tous les programmes régionaux, principalement pour ce qui est de l'amélioration des capacités d'aménagement des richesses naturelles. L'une des voies qui s'ouvrent consistera à exploiter les plus récentes technologies qui s'inspirent de la géomatique pour l'acquisition, l'interprétation et l'analyse des données dans des domaines choisis, p. ex. l'aménagement des richesses naturelles, les contrôles de l'environnement et la planification dans l'utilisation des terres. Une autre approche consiste à examiner de nouveaux moyens d'apporter une « valeur ajoutée » à l'information et d'amplifier son

utilité pour des groupes cibles. Un troisième champ d'activité permet d'explorer le domaine des indicateurs, de l'environnement et du développement pour mesurer les progrès dans la réalisation des buts du développement durable. Cette initiative générale englobe les indicateurs sociaux et économiques, comme ceux intéressant la santé et l'environnement, et suppose l'engagement d'organisations internationales et d'institutions des PVD oeuvrant au niveau local, national et régional.

Communications pour le développement

Cet élément porte essentiellement sur la recherche et l'expérimentation relatives au rôle, aux procédés et aux effets de la communication (c.-à-d.: systèmes indigènes du savoir, médias du développement et systèmes de communication communautaires). Les activités prévues consistent à explorer les divers canaux de communication possibles et à appuyer la recherche sur le rôle que jouent les médias de masse et les services d'information communautaires dans la promotion du développement durable. Les programmes régionaux d'Afrique orientale et occidentale comportent des initiatives majeures dans ce secteur.

Thème 5: Santé et environnement

Le thème « Santé et environnement » portera essentiellement sur la recherche relative aux facteurs physiques, chimiques, biologiques et socio-environnementaux qui affectent la santé humaine. L'incessante dégradation des habitats humains, consécutive aux mutations écologiques et socio-économiques, amplifie les demandes de recherche sur la santé dans ce domaine, surtout en ce qui concerne la prédiction, l'évaluation des impacts, la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces recherches devront promouvoir une meilleure saisie des facteurs environnementaux à incidence sanitaire et de la nature de l'interaction entre les collectivités humaines, leur milieu ambiant et le contexte social et économique; elles devront aussi encourager l'adoption d'approches de la santé qui sont écologiquement souhaitables et de caractère durable.

Portée des activités

Nous acceptons à présent le fait que l'environnement physique et biologique, le milieu culturel et économique et les modèles de comportement sont des facteurs majeurs de notre situation sanitaire. Les activités de développement qui se produisent au microniveau des individus et des collectivités (p. ex.: agriculture sur brûlis, surexploitation de pâturages fragiles) ont souvent un impact sur l'environnement et la santé aussi énorme que les mégaprojets, plus visibles, qui sont censés améliorer les économies nationales. En outre, l'expérience a démontré que le succès des programmes de prévention augmente lorsqu'on connaît bien la collectivité et que celle-ci participe pleinement. Ce fait souligne l'importance de l'approche participative dans la plupart des domaines relatifs à la salubrité de l'environnement lorsqu'on souhaite réussir le développement et préserver un milieu sain.

L'étude de l'impact que l'environnement, le comportement humain et le cadre socio-économique peuvent avoir sur la santé, et la mise sur pied de mécanismes pour mesurer, comprendre et confronter ces changements sont des éléments critiques des activités que le CRDI entreprend à long terme pour faire suite à Action 21. Dans ce contexte, le thème va promouvoir des recherches qui consistent en une judicieuse combinaison de mesures de prévention de la maladie et de promotion de la santé, dans l'espoir de gérer, réduire et prévenir l'impact des risques pour la santé à incidence naturelle (telles les maladies à vecteur) et minimiser l'apparition de nouveaux risques à la salubrité du milieu engendrés par les activités humaines (p. ex.: la contamination de l'air et de l'eau).

Le bien-être physique et mental des gens représente l'ultime justification des efforts en vue d'encourager le développement économique. Les activités et les initiatives viseront donc à formuler de saines politiques publiques qui s'harmonisent avec le développement durable et équitable. À long terme, les objectifs sont de créer, dans les collectivités, des

compétences durables pour (1) comprendre les déterminants environnementaux de la santé et (2) en gérer ou en minimiser les effets.

Objectifs et résultats sur trois ans

Les activités viseront (1) à permettre aux collectivités de faire face aux menaces à la salubrité de l'environnement et (2) à formuler des politiques pertinentes favorables à la santé publique. Le Centre concentrera ses efforts sur une poignée de problèmes où il possède un avantage comparatif.

Résultats attendus au bout de trois ans:

- Création d'une équipe internationale et pluridisciplinaire d'évaluation de la santé environnementale, qui aura l'écosystème amazonien comme spécialité;
- Organisation d'un réseau de projets visant la gestion environnementale par les collectivités souffrant de maladies à vecteur (p. ex.: paludisme, schistosomiase, leishmaniose);
- Établissement de deux institutions de formation régionale, interreliées, en recherche sur l'hygiène du travail en Afrique francophone;
- Création de connaissances de base sur les effets sur la santé de la pollution de l'air et de l'eau et des systèmes d'exploitation agricole;
- Culmination des essais cliniques du vaccin contraceptif qui aboutiront à sa mise en marché comme moyen efficace de planning familial.

Éléments

L'impact des activités de développement et de production sur la santé

Les activités de production peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement immédiat aussi bien que sur l'écosphère. La rapide introduction de processus technologiquement complexes et potentiellement dangereux dans un contexte social mal préparé à les gérer ou à prévenir les risques connexes, peut engendrer des conséquences néfastes sur l'environnement et sur la santé des gens.

Environnements professionnels Le développement, dans bien des pays du tiers-monde, se produit dans un contexte de ressources insuffisantes et de structures inefficaces qui ne permettent pas de s'attaquer aux problèmes de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail, notamment dans les PME. Le soutien du Centre en ce domaine viendra s'ajouter aux recherches que subventionne déjà le Centre sur la santé professionnelle, et fera ressortir ses liens avec un environnement salubre. En Afrique occidentale, une initiative importante portera sur un programme destiné à créer des compétences de recherche en matière de santé professionnelle en milieu francophone. En Afrique orientale et australe, l'accent sera mis sur l'élaboration d'outils pour la recherche participative. Sur le plan mondial, la priorité sera accordée à la santé professionnelle des femmes, ainsi qu'à la description et à la recherche de solutions relatives aux problèmes de santé dans le secteur parallèle de l'économie.

Environnements agricoles Écosystèmes, produits et processus agricoles sont intimement liés à l'état de santé des communautés avoisinantes. Comprendre et améliorer les effets sanitaires des méthodes d'irrigation des rizières, qui prolifèrent rapidement, tout comme des autres systèmes de cultures vivrières, des régimes de production du bétail, et de tout autre utilisation à grande échelle des substances chimiques en agriculture, constitue l'objet de la présente recherche. Les principaux domaines d'intérêt couvrent le risque accru des maladies à vecteur, l'empoisonnement par les pesticides, et la contamination de l'eau et des aliments par les substances agrochimiques, tout comme les risques à la santé propres à l'un ou l'autre des deux sexes dans le secteur agricole. Bien que le thème vise plus particulièrement les questions de santé, il existe des liens nettement établis avec d'autres thèmes et programmes.

Évaluation des impacts sur la salubrité de l'environnement Les activités de développement et les mégaprojets peuvent améliorer la situation économique d'un pays ou d'une région. Pourtant, à cause des changements écologiques majeurs qu'ils occasionnent souvent, ils peuvent également avoir des impacts néfastes sur la santé et le bien-être des populations. Le but sera d'établir un programme de recherche sur l'évaluation des impacts environnementaux en relation avec les conditions sanitaires humaines. En Amérique latine le Centre va jeter les fondations d'un programme régional de recherche sur l'évaluation des impacts environnementaux et sur la santé humaine en Amazonie.

Minimiser les répercussions sur la santé de la pollution environnementale

La pollution environnementale affecte la santé de millions de personnes. L'aptitude des PVD à s'attaquer à la pollution et aux problèmes sanitaires connexes est restreinte par l'absence de données fiables pour la formulation éclairée des politiques publiques et pour guider l'action communautaire, et aussi par la connaissance limitée de stratégies pour l'application des données disponibles et coordonnées. La recherche sur ce thème prendra en considération les relations causales qui existent entre la pollution environnementale et la santé, en cherchant plus particulièrement à améliorer les capacités nationales à formuler, et à mettre en oeuvre des politiques sanitaires efficaces, et à permettre aux collectivités d'élaborer des solutions durables aux risques pour la santé occasionnés par les sources de pollution locales.

Pollution de l'air En mesurant les effets des polluants atmosphériques sur la santé, on parviendra à évaluer les risques pour la salubrité de l'environnement, ce qui aura un impact significatif sur la préparation de programmes plus efficaces de maîtrise de la pollution. La recherche et les initiatives d'intervention s'attacheront à la fois à mettre en évidence la relation entre pollution de l'air et santé, et à élaborer et intégrer des mesures correctrices. Bien que l'intention soit d'enquêter plus à fond sur le lien entre pollution de l'air et maladie, on mettra l'accent sur la quantification du degré de propagation et de gravité de ces effets sur la santé, afin de développer et de tester des mesures innovatrices en vue d'atténuer le problème (modification du comportement susceptible de diminuer les risques du contact, et politiques publiques imposant la réduction des émissions). On fera particulièrement attention à la question de la pollution

de l'air interne attribuable à l'utilisation de combustibles tirés de la biomasse; on prévoit une nouvelle initiative commune avec d'autres donateurs afin d'enquêter sur une série d'intervention destinées à réduire son impact sur les femmes et les enfants. Il existe un lien très net entre cette initiative particulière et l'initiative concernant les maladies reliées au tabac (voir p. 43)

Pollution de l'eau L'eau est de plus en plus contaminée par l'activité humaine (contaminants toxiques issus de la pollution industrielle, contamination fécale émanant des déchets humains et animaux). Voici quelques exemples des problèmes essentiels auxquels il faudra s'attaquer: la contamination par le mercure causée par les chercheurs d'or dans la région amazonienne et ses effets sur la santé humaine; l'épidémie de choléra en Amérique latine; l'habilitation des communautés autochtones à faire leurs propres analyses pour établir la qualité de l'eau en utilisant des tests simples, fiables et peu coûteux. Il s'agira principalement de cerner la source des risques pour la santé et de prévenir ou réduire leur impact sur les populations. L'expérience du Centre en matière de technologies communautaires durables pour le contrôle de l'eau représente un excellent point de départ pour cette initiative et elle sera d'une pertinence particulière en ce qui concerne les communautés autochtones. En Asie du Sud-Est p. ex., la recherche se concentrera sur les risques environnementaux et la réduction des polluants dans l'eau et dans l'air, surtout dans les régions urbaines.

Croissance démographique

L'un des investissements majeurs du Centre a été consacré à un vaccin anti-grossesse qui est réversible. On s'attend à ce que le vaccin soit commercialisable d'ici quatre à cinq ans. Cela nécessitera des recherches pluridisciplinaires afin de contribuer à une introduction harmonieuse de cette nouvelle option.

Étant donné les ressources limitées du Centre, et le grand nombre d'organismes mondiaux qui se consacrent à la question des populations, ce vaccin constituera le point central des efforts du Centre sur la croissance démographique au cours des trois prochaines années.

Gestion environnementale des maladies zoonotiques et à vecteur

Dans les PVD, les maladies transmises aux humains par des insectes et autres invertébrés (maladies à vecteur), ainsi que les infections transmises à l'homme par les animaux (zoonoses), sont omniprésentes. Du fait qu'elles demeurent parmi les problèmes de santé publique et les obstacles au développement les plus importants, elles seront traitées comme un point névralgique spécial pour la recherche. Le Centre bâtira sur la base de son leadership reconnu en ce qui concerne les efforts à coopération communautaire de prévention et de contrôle de nombre de ces maladies, p. ex.: la leishmaniose, le paludisme, la maladie de Chagas et la neurocysticercose. Le point de focalisation de la recherche sera la gestion de l'environnement et la lutte intégrée contre les vecteurs lorsqu'elles sont associées à des technologies appropriées et peu coûteuses qui s'inspirent des approches écologiques.

Thème 6: Biodiversité

La biodiversité (ou diversité biologique) désigne la variété et la variabilité des organismes vivants et des écosystèmes dont ils font partie intégrante. La biodiversité recouvre la diversité à l'intérieur des espèces (diversité génétique), entre les espèces, et parmi les écosystèmes. La Convention sur la Biodiversité a été l'une des deux conventions à être signées en bonne et due forme à la CNUED, et elle a fait l'objet d'intenses négociations. Le Canada a appuyé la démarche et a été le premier pays à la signer. On y reconnaît officiellement la valeur intrinsèque, écologique, génétique, sociale, économique, éducative, culturelle, récréative et esthétique des organismes vivants et des milieux dans lesquels ils se manifestent naturellement; on y souligne également le fait que la survie humaine ainsi que les futures options pour le développement dépendent de la biodiversité et de l'utilisation durable de ses éléments.

Ce thème met l'accent sur les besoins particuliers des PVD en termes de programmes de recherche et de formation visant à rendre possibles les conditions nécessaires à l'utilisation durable de la biodiversité et à la prévention de toutes nouvelles actions humaines qui contribuent à sa disparition. Ces conditions sont très peu connues, surtout dans les PVD. Ainsi, le défi consiste à transmettre une meilleure compréhension des forces qui conspirent contre l'intégrité de la biodiversité, et à appuyer l'élaboration de nouvelles options et de contre-mesures locales.

Buts à long terme

L'approche du CRDI à la biodiversité consiste à bâtir sur la base de ses atouts en appuyant la recherche pluridisciplinaire et en collaborant avec des groupes au niveau local. Le soutien à la recherche se concentrera sur les facteurs qui influent sur la préservation de la biodiversité, et plus précisément sur les encouragements requis pour inciter les populations à la préserver. Ces encouragements consistent à conjuguer toutes les mesures économiques, organisationnelles, culturelles, juridiques et techniques qui sont nécessaires pour contrer les tendances actuelles.

Le CRDI mettra l'accent sur des recherches qui se concentreront: sur des solutions locales pour la préservation de la biodiversité et qui sont compatibles avec le développement économique et social des PVD; sur le cadre général de politiques de soutien et de facilitation nécessaires aux niveaux national et international. On appuiera les recherches portant: sur l'apport d'une valeur ajoutée aux espèces et aux habitats existants sans les détruire; sur la production de cultures mineures économiquement viables; sur les facteurs qui influent sur l'accès des populations locales aux avantages économiques de la biodiversité dans leurs régions.

Objectifs sur trois ans et résultats

Un des objectifs généraux sera d'augmenter la disponibilité et l'utilisation durable des richesses naturelles dans les communautés locales par l'application d'un savoir indigène, de technologies appropriées et de méthodes de gestion qui favorisent la préservation de la biodiversité.

Les résultats espérés au bout de trois ans sont les suivants:

- constitution d'équipes interdisciplinaires qui feront des recherches et proposeront des solutions de rechange pour l'utilisation durable des ressources biologiques;
- création ou consolidation de réseaux régionaux de savoir indigène pour l'échange d'informations contribuant à la protection de la biodiversité et à l'aménagement des richesses naturelles;
- consolidation du rôle du CRDI comme intervenant qui transmet l'information nécessaire et qui renforce la capacité des institutions indigènes et locales pour qu'elles influencent concrètement le processus d'application des dispositions de la Convention sur la biodiversité;
- transmission fidèle des inquiétudes des PVD au Comité interministériel fédéral sur la biodiversité;
- coordination des efforts des donateurs en vue de cibler leur soutien à ce thème par la création de consortiums de donateurs dans des secteurs spécifiques, surtout en ce qui a trait à la création des compétences;
- établissement de liens entre réseaux canadiens et internationaux;
- collaboration avec le Groupe consultatif pour la recherche agronomique internationale et le Secrétariat international pour la Convention sur la biodiversité, afin de générer des options pour la création d'un cadre international destiné à régir le transfert et les échanges de ressources phytogénétiques des espèces domestiquées.

Éléments

Biodiversité et savoir indigène (SI)

Le CRDI appuiera les recherches sur la planification d'interventions techniques, sociales et économiques opportunes et nécessaires pour garantir que les populations indigènes et les collectivités locales participeront dans le processus en vue de préserver et d'utiliser convenablement les ressources biologiques.

Soutien aux réseaux de savoir indigène On insistera sur les activités de recherche qui examineront des mécanismes pour réduire l'érosion accélérée du savoir indigène et local, par le renforcement et l'adaptation des institutions sociales et culturelles, et par la création de systèmes d'information pour saisir et systématiser ce savoir avant qu'il ne soit irrémédiablement perdu. On accordera un soutien aux communautés indigènes et aux organisations locales pour faciliter leur apport à la formulation de stratégies nationales sur la biodiversité, dans le cadre d'application de la Convention sur la

biodiversité, en collaboration avec des centres pour l'encouragement du savoir indigène. Un exemple d'activité dans ce domaine est fourni par le soutien à un réseau de groupes indigènes dans la jungle amazonienne de Colombie, en collaboration avec des ONG et des chercheurs locaux, afin de sonder le savoir traditionnel et d'envisager son application aux mesures de conservation et d'utilisation écologiquement viable des richesses naturelles. On discute également de la création d'un réseau sur la biodiversité et le savoir local en Afrique occidentale et centrale.

Institutions de gestion des biens en propriété commune Dans ce domaine, on mettra l'accent sur la recherche en vue de documenter, appuyer et fortifier les institutions de niveau local qui produisent et reproduisent à la fois un savoir technique et des compétences en gestion. On rassemblera de l'information sur des éléments socio-économiques comme le régime foncier, la question des sexes, et la participation communautaire. Les activités consisteront plus précisément à préparer des stratégies pour s'assurer que les communautés locales et les minorités ethniques marginalisées gardent le contrôle sur les ressources et soient les principaux bénéficiaires de leur utilisation.

Biodiversité dans l'habitat naturel

Cette initiative appuie la recherche sur la participation des collectivités à la protection de la biodiversité naturelle par la découverte et la promotion de systèmes durables de gestion, et en oeuvrant pour que l'on comprenne la valeur inhérente et l'utilité de la biodiversité, ainsi que des recherches sur des mécanismes pour amplifier les avantages économiques de la biodiversité au profit des populations locales.

Utilisation, valeur ajoutée et protection de la biodiversité naturelle On appuiera toute recherche destinée à cerner des options, anciennes et nouvelles, de gagne-pain durable pour les habitants des régions forestières et côtières et pour les personnes vivant à la périphérie des zones protégées, y compris l'apport d'une valeur ajoutée aux produits naturels. Citons un exemple de projet qui se poursuit dans ce domaine: l'étude des politiques et l'analyse socio-économique relatives à l'aménagement de l'habitat de l'iguane en Amérique centrale. Dans la même veine, une activité concernant un réseau panafricain consistera à entreprendre une recherche en collaboration sur la valeur commerciale ajoutée des matières végétales dans divers pays. En Asie du Sud, on effectuera une recherche en vue de promouvoir l'exploitation de produits forestiers mineurs, autres que le bois, p. ex.: le bambou et le rotin, tout en préservant la biodiversité.

Protection des habitats Bien que la perte et la dégradation des habitats représentent les principaux mécanismes directs de disparition de la biodiversité, la protection des habitats ne se verra attribuer qu'une faible priorité étant donné la gamme déjà étendue d'activités financées par d'autres organisations.

Biodiversité des espèces domestiquées

Cet élément se concentre sur le renforcement et la promotion de la conservation et de l'utilisation des germoplasmes sur la ferme et au niveau des villages, et sur l'élaboration d'approches qui accroissent aussi bien la productivité agricole que la diversité génétique, y compris l'apport d'une valeur ajoutée aux produits relatifs aux plantes et aux animaux domestiqués.

Conservation sur place des germoplasmes (et savoir indigène) On prodiguera une aide: à toute recherche destinée à documenter et à comprendre la conservation, sur place, des germoplasmes d'espèces domestiquées; aux méthodes de mise en valeur; aux institutions; enfin, aux mesures possibles pour encourager la préservation et la revitalisation. Les activités auront pour objet précis de faire avancer les connaissances et d'améliorer la formulation de nouvelles options comme solution de rechange pour faire face aux pressions socio-économiques, commerciales et de recherche qui entraînent une réduction de la biodiversité, et notamment de faire ressortir le rapport qui existe entre les pertes de diversité sur le double plan de la culture et de la biologie. Des recherches seront également consacrées aux jardins potagers et à l'examen des avantages qu'il y aurait à poursuivre la domestication d'espèces animales et végétales mineures menacées d'extinction si l'on ne se résignait pas à procéder à leur élevage commercial. La diversification des systèmes de culture recevra une aide limitée.

Biodiversité aquatique Les problèmes les plus importants résident dans l'utilisation durable des populations animales et végétales du milieu aquatique, et des habitats qui les supportent, et dans la gestion du processus (en rapide accélération) de domestication de certaines espèces clés dans le cadre de l'élevage et de la culture. Il est essentiel de freiner la perte des ressources génétiques du milieu aquatique dans le cadre d'une « révolution bleue ». Initialement, le soutien à la recherche comportera aussi des options pour la conservation hors-site d'écosystèmes aquatiques, tant pour les espèces sauvages que pour celles qui ont été domestiquées. On sollicitera la collaboration des principaux partenaires canadiens afin de concevoir des activités qui permettront de s'attaquer à ces problèmes, plus précisément en ce qui concerne l'Asie du Sud-Est.

Biodiversité et biotechnologie

Cette initiative appuie la recherche sur les problèmes techniques et de politiques relatifs à l'impact de la biotechnologie sur la biodiversité, notamment la facilitation de l'accès à des technologies pertinentes pour la conservation de la biodiversité et à l'égard des pratiques de la biosécurité. Les activités dans ce domaine seront introduites dans le cadre du thème « Technologie et environnement ».

Droits de propriété intellectuelle Le soutien à la recherche sur les droits de propriété intellectuelle et sur l'accès aux avantages de la biodiversité représente un domaine dans lequel le CRDI a joué un rôle de pointe. L'une des activités importantes consistera à appuyer un effort international destiné à déterminer l'impact des droits de propriété intellectuelle sur la mise en oeuvre des dispositions de la convention, en coordination avec d'autres donateurs.

Biosécurité et accès à la biotechnologie Les PVD souhaitent avoir accès aux biotechnologies qui ont une incidence sur la conservation et sur l'utilisation durable de la diversité biologique, en échange de germoplasmes issus de leur territoire. Il est donc essentiel de formuler des politiques opportunes et d'énoncer des règlements qui régiront l'introduction des produits de la biotechnologie dans le respect des impératifs de sécurité.

III

Programmes à l'appui du développement durable et équitable

Les travaux effectués en vertu des Programmes à l'appui du développement durable et équitable couvriront une gamme plus étendue que ceux qui relèvent des thèmes de base, toucheront une plus grande variété de sujets et ne représenteront pas la même concentration de ressources.

1. Environnement et ressources naturelles

Agriculture durable à faibles intrants

Le principal objectif de ce programme est de développer l'agriculture durable à faibles intrants et d'augmenter la production vivrière dans les PVD, en encourageant l'exploitation optimale des ressources disponibles localement (sols, eau, plantes, arbres, animaux, cultures, engrais organiques, biocides naturels, compétences agricoles, surtout en ce qui concerne les groupes indigènes et les femmes). On soulignera l'importance de l'expérimentation sur le terrain en collaboration avec les agriculteurs.

Les objectifs précis du programme sont les suivants:

- réduire les coûts de production des agriculteurs et augmenter la diversité et la valeur ajoutée des produits de la ferme, tout en minimisant les intrants externes et en réduisant les impacts négatifs de certaines pratiques agricoles actuelles sur le milieu ambiant;
- cerner les avantages à court et à long termes ainsi que les contreparties de l'agriculture durable à faibles intrants et de la conservation des ressources;
- encourager le recours à des technologies différentes, régénératrices et écologiquement durables, afin d'améliorer l'agriculture, p. ex. par des engrais naturels améliorés, la fixation de l'azote de façon biologique, l'agroforesterie, et une meilleure gestion et utilisation des ressources aquatiques; enfin, encourager l'utilisation de pesticides microbiens et l'adoption de méthodes de lutte contre les prédateurs au moyen de substances chimiques à occurrence naturelle, et promouvoir les cultures qui résistent à la maladie et le recours à la biotechnologie.

Au cours des trois prochaines années, les aides prodiguées tomberont sous les deux principales catégories suivantes:

Gestion intégrée de la fertilité des sols

- agriculture biologique ayant recours à des rotations de cultures, gestion des résidus de récoltes, technologies agroforestières, engrais d'origine animale, composts, engrais végétaux, légumineuses, déchets importés sur les fermes, et changements dans les modèles de labour et de moisson perçus comme un moyen d'assurer une exploitation durable par l'intégration de méthodes traditionnelles et d'équilibres de l'écosystème naturel;
- évaluation du potentiel agronomique et économique des agrominéraux indigènes comme les roches phosphatées, la chaux et le gypse;
- évaluation des sources biologiques de nutriments des plantes, surtout dans le cadre de rotations de céréales et de légumineuses, et de systèmes améliorés de jachère;
- évaluation des interactions entre diverses sources inorganiques et organiques de nutriments des plantes;
- évaluation critique des systèmes de culture sur brûlis pour en établir le caractère durable et le potentiel agroforestier.

Action phytosanitaire intégrée (API)

- recherche et expérimentation pour créer des systèmes d'API fondés sur des principes écologiques et exploitant la meilleure combinaison possible de techniques traditionnelles et modernes, tout en préservant les organismes utiles, les prédateurs naturels, et la biodiversité;
- appui aux efforts innovateurs de reproduction à des fins de résistance horizontale aux parasites.

En Asie du Sud-Est, l'aide sera focalisée sur des activités sélectives ayant le potentiel d'influencer de façon significative les priorités régionales des autres donateurs. Des efforts porteront sur les économies de transition où les politiques agricoles, les marchés, les services de vulgarisation et le comportement des agriculteurs changent très rapidement dans le cadre de réformes économiques, ce qui produit un « créneau d'opportunité » pour introduire des innovations, mais rend également les agriculteurs plus sensibles aux risques. Le développement des programmes mettra l'accent sur l'API dans les applications aux cultures vivrières « sensibles » ou stratégiques, et sur l'examen critique de l'adoption et de l'adaptation des innovations par les agriculteurs dans le but de transférer en Indochine l'expérience accumulée des principales institutions internationales. On accordera également une importance particulière à l'analyse de l'importance relative des pratiques sylvicoles à courte vue, y compris l'abattage, la culture sur brûlis et la migration.

En Afrique orientale et australe, l'érosion et l'épuisement du sol sont étroitement liés au déclin de productivité de la plupart des systèmes agricoles dans les différentes zones agro-écologiques de la région. La tâche, qui consiste à développer un savoir et des ressources pour ralentir ou renverser cette tendance, comporte des dimensions technologiques, organisationnelles et de politiques non négligeables. Toutes ces dimensions seront prises en compte dans le soutien à la recherche sur la fertilité des sols,

alors même que des efforts seront déployés pour obtenir la participation des populations locales et l'intervention des ressources naturelles locales, y compris les agrominéraux.

En Afrique occidentale et en Asie du Sud, on mettra l'accent sur une action pour contrer le danger de désertification qui menace les terres actuellement productives. Cela nécessitera des solutions durables, à faibles intrants, face à l'intensification de l'agriculture dans ces régions.

Gestion des ressources en eau

Les ressources aquatiques sont une source majeure de protéines et de revenus pour certaines des populations les plus démunies dans les PVD. Le problème majeur qui se pose à l'exploitation durable de ces ressources consiste à trouver l'équilibre entre leur utilisation et la capacité régénératrice des stocks, et à modérer l'utilisation par la protection des habitats aquatiques.

Cette initiative se concentre sur la formulation de stratégies qui intègrent les recherches en sciences naturelles et en sciences sociales pour obtenir une gestion améliorée des ressources aquatiques. L'objectif essentiel est de promouvoir la production alimentaire, la nutrition et l'emploi selon des moyens écologiquement durables et socialement équitables.

Le programme comporte trois domaines majeurs de soutien à la recherche:

Formulation de politiques et d'une méthodologie mondiales

- stratégie à donateurs multiples pour la recherche sur les pêches dans le monde (SRPM);
- établissement des rapports entre les études de cas et les méthodologies, d'une écorégion à l'autre, afin de créer une banque de données mondiale et un réseau international pour la gestion des ressources aquatiques.

Gestion intégrée des bassins hydrographiques

- concentration sur des bassins comme celui du Nil, de l'Amazone, et de la chaîne des Himalayas, où les questions de l'eau sont de nature transfrontalière et où des ententes multinationales sont nécessaires pour une saine gestion;
- gestion des bassins hydrographiques pour surveiller l'envasement et les débits, en collaboration avec les recherches sur la foresterie et l'agriculture durable en amont (dans les hautes terres).

Sécurité des approvisionnements en eau (Moyen-Orient)

- En vertu de l'Accord de financement signé entre l'ACDI et le CRDI en vue d'offrir des services consultatifs spécialisés pour appuyer la contribution canadienne aux pourparlers multilatéraux pour la paix au Moyen-Orient, le Centre apporte son expertise interne en ce qui concerne les questions de l'eau. Parmi les réalisations récentes du Centre en ce domaine, citons la préparation

d'une étude exhaustive sur le bassin hydrographique du Jourdain, financée par l'intermédiaire de la Banque mondiale. Le CRDI poursuivra ses activités avec le Groupe de travail sur l'eau, tout en maintenant son soutien actif aux projets de recherche sur l'eau et l'environnement dans la région.

Gestion de l'environnement urbain

Ce programme portera l'essentiel de ses efforts sur des solutions acceptables et viables aux problèmes urbains de dégradation du milieu et d'épuisement des ressources. Il s'agira de développer et de documenter des méthodologies pour apporter aux communautés urbaines l'information, les compétences et les aptitudes nécessaires pour évaluer les sources d'approvisionnement en eau, les problèmes de déchets et de sécurité alimentaire, et plus particulièrement les liens systémiques qui existent entre eux. On mettra l'accent sur des solutions que les communautés pourront mettre en oeuvre elles-mêmes ou avec le concours des secteurs privé ou public. Le programme cherchera à renforcer la capacité consultative des centres de recherche en matière de promotion, de surveillance, d'évaluation et de dissémination de telles méthodologies.

Le développement des ressources en eau des agglomérations urbaines requiert une connaissance complète de la disponibilité des ressources, l'évaluation exhaustive des coûts d'acheminement et de canalisation, et une approche intégrée à la gestion coordonnée et localement différenciée de l'eau douce. Cela stimulera la gestion des déchets solides et liquides en tant qu'activités communautaires productrices de ressources, permettant également aux gens d'exercer leur contrôle sur leur milieu de vie. Le programme cherchera à surmonter les principaux obstacles à l'expansion et à l'amélioration de la production alimentaire en milieu urbain grâce à des recherches sur: la nutrition et la production de nourriture; les aspects économiques, juridiques et de politiques publiques; la réutilisation des déchets et les risques à la santé; l'accès à des terres; la sécurité des récoltes; enfin, sur le crédit et les avoirs propres.

Un atelier sur le développement du programme aura lieu en mai 1993 pour discuter de l'énoncé (et le rendre plus précis en termes des besoins de recherche), des éléments du programme et des liens qui existent entre eux. On s'attend à ce que l'ordre du jour plus détaillé qui en sortira comporte des éléments majeurs de mise en réseaux et de coopération canadienne.

En Amérique latine, souhaitant bâtir sur les succès enregistrés dans le passé par le Réseau hydrogéologique urbain, la recherche couvrira non seulement les questions relatives aux nappes phréatiques, mais aussi la gestion urbaine de l'eau et les politiques connexes. Le concept d'un réseau de l'eau sera étendu à l'Afrique occidentale et à l'Asie du Sud-Est. Dans cette dernière région, la programmation établira les rapports entre le problème de gestion des déchets urbains et celui des ressources en eau, liés aux services urbains de base, et en mettant plus particulièrement l'accent sur la menace que ces dangers écologiques font peser sur les groupes vulnérables. Le développement et le renforcement des approches communautaires au problème de la gestion des ressources

urbaines représentent un objectif fondamental. On insistera sur les économies transitionnelles dans la région. L'objectif sur trois ans consiste à appuyer un petit nombre d'activités liées entre elles sur le plan des concepts et de la procédure, avec concentration initiale sur le Vietnam, et complétées par une ou deux activités innovatrices de moindre dimension ailleurs, tout en essayant de cerner des sources potentielles de cofinancement émanant d'autres donateurs régionaux.

Technologies vertes

L'activité dans ce domaine veut préciser l'appui au développement et à la commercialisation de technologies « vertes », écologiquement durables, tout en générant des revenus et de l'emploi pour les pauvres et les communautés indigènes (outil d'habilitation), qui réduiraient la dépendance des PVD à l'égard des matières et des procédés importés. Ce créneau inclut: la production de substituts locaux aux intrants agricoles importés; l'accroissement de l'élément « valeur ajoutée » des produits agricoles et naturels au niveau local; l'identification des PME qui possèdent un avantage concurrentiel dans l'industrie florissante de la gestion de l'environnement. La plupart, sinon la totalité, des activités de ce programme pourraient finir par être incorporées dans le thème de base « Technologie et environnement », une fois que l'on aura davantage défini les éléments thématiques.

Cette approche impliquera l'identification des possibilités d'intervention en termes de marché, de profit, d'options techniques, de distribution sociale des avantages, d'effets sur l'environnement et les structures sociales; le développement de nouvelles technologies améliorées pour les membres de la communauté et avec leur aide; la formulation de politiques locales et nationales pour encourager le succès des entreprises, en collaboration avec les communautés locales et les groupes d'entrepreneurs. On accordera une attention spéciale aux besoins de technologie définis dans d'autres programmes du Centre.

Au bout de trois ans, le Centre s'attend à connaître un certain nombre de « grands succès » qui pourront servir à disséminer une meilleure compréhension des occasions qui s'offrent aux PVD d'accroître les revenus et de créer de l'emploi hors-campagne, surtout pour les ruraux pauvres, sans éroder davantage leur base de ressources naturelles. Les décideurs nationaux seront particulièrement ciblés pour recevoir cette information dans la mesure où il s'agit précisément de gens qui peuvent mettre sur pied un « cadre de politiques d'habilitation » pour le développement de ces innovations locales. Les chercheurs, les entrepreneurs locaux et les décideurs se retrouveront à des ateliers nationaux et régionaux sur les politiques ainsi que dans des projets de démonstration. En outre, le programme se concentrera sur la création d'un réseau pour disséminer l'information et les technologies développées dans le cadre de projets particuliers, afin de promouvoir les développements méthodologiques et d'atteindre une meilleure compréhension des réalités économiques et politiques. Sur le plan mondial, les activités seront concentrées sur les sujets suivants:

Programmes Environnement et ressources naturelles

- création des compétences et applications en aval de la biotechnologie;
- développement de technologies qui donnent des produits à haute valeur ajoutée (médicaments, teintures, huiles essentielles, éléments bioactifs, biopesticides) à partir de matières végétales;
- transformation des sous-produits d'origine animale en vue de leur commercialisation;
- atténuation des problèmes environnementaux en ayant recours à la technologie;
- production, transformation et préservation de produits alimentaires et développement des entreprises connexes;
- identification et exploration de nouvelles possibilités.

Cela s'ajoutera aux efforts entrepris dans les régions aux niveaux de l'emploi et de la possibilité d'engendrer des revenus en Afrique orientale, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, et dans le Sud de l'Asie. En Amérique latine, la plupart des activités porteront prioritairement sur le développement de la région andine.

2. Programmes des sciences de la santé

Ces programmes soutiendront la recherche et la création de compétences en recherche relativement aux actions sociétales pour faire face aux menaces à la santé moins directement reliées à l'environnement. Ces efforts imprègnent les politiques, priorités et programmes sanitaires ainsi que les politiques des autres secteurs qui ont un impact sur la santé.

Comprendre les déterminants de la santé: menaces planétaires à la santé

En cette fin de millénaire, la santé subit des assauts répétés en dépit des percées spectaculaires en biomédecine. Le CRDI abordera la question des menaces à la santé qui affligent des PVD comme conséquence de changements sociaux, de malnutrition et de maladies particulières, par la promotion des recherches nécessaires pour garantir l'adoption d'une approche plus globale à la problématique de la santé et du développement durable.

Changements sociaux, culture et santé

Pauvreté, diversité culturelle et changements sociaux caractérisent la plupart des PVD. À moins d'en tenir compte, on ne peut pas comprendre leur situation sanitaire et l'on ne saura pas comment stimuler l'adoption par les sociétés des mesures qui s'imposent. Les activités dans ce domaine prendront pour cible les problèmes sanitaires qui surgissent du fait de l'instabilité sociale et des changements sociaux majeurs, notamment ceux qui découlent de migrations forcées, de la guerre, ou de stress très violents sur le milieu ambiant. On prendra également en considération les pratiques culturelles (excision chez les jeunes filles) qui ont des impacts sanitaires directs sur une portion ou sur la totalité de la société.

Le Centre s'inquiète du fait que ce sujet ne reçoive pas actuellement l'attention qu'il mérite, et il estime devoir désigner des domaines de recherche prioritaires. Par conséquent, on tiendra compte de problèmes tels que les épouses battues, la violence contre les enfants, les accoutumances aux stupéfiants, et, de façon plus générale, la situation sanitaire des réfugiés. L'un des plus importants besoins de recherche concerne l'impact des changements sur la santé mentale; les planificateurs des services de santé dans les PVD n'y ont pas accordé l'importance qui lui revient. Le CRDI apporte actuellement son soutien à un réseau de projets sur la santé mentale en Inde, au Brésil et au Pérou. En obtenant l'implication directe des collectivités, ces études produiront la base nécessaire pour améliorer l'accès des communautés et leur participation aux soins indiqués pour ces types de problèmes de santé.

Au cours des trois prochaines années, on mettra à l'épreuve la possibilité de rééditer, aux niveaux national et international, les améliorations apportées aux programmes

locaux, grâce à l'expansion du réseau de santé mentale dans d'autres régions, particulièrement l'Afrique.

Le SIDA

Au cours des années 1980, on a vu la propagation épidémique de l'infection du VIH à travers le monde. Les années 1990 verront la propagation épidémique du SIDA clinique. Que l'on découvre ou non un vaccin ou un traitement, c'est au cours de la présente décennie que l'on sera confronté au plus grand impact humain et économique du SIDA. Dans certaines régions, il représentera une menace majeure au développement durable et équitable. Pour refléter cette nouvelle réalité, le soutien accordé par le CRDI à la recherche évoluera des études relatives à la sexualité humaine vers la promotion d'une optimisation des ressources allouées.

Le CRDI apportera son aide à la création en Afrique d'un Centre régional de formation en recherche sur le SIDA et les MTS. Il accordera également un soutien à deux réseaux interreliés, à savoir celui d'Afrique orientale et australe et celui d'Afrique occidentale et centrale, pour permettre aux chercheurs africains d'échanger leurs idées et d'établir des priorités de recherche sur le SIDA. L'impact de cette maladie sur le développement des systèmes d'éducation dans les pays d'Afrique orientale et australe fera l'objet de recherches afin de comprendre ses répercussions dans certains des pays les plus sérieusement touchés de la région.

La recherche tentera également de trouver des solutions acceptables aux problèmes causés par la présence du SIDA au niveau des particuliers, des familles, des collectivités et des systèmes de santé publique. Ainsi, le Centre a récemment financé un projet qui tire des comparaisons entre les soins à domicile pour sidéens et ceux qui sont prodigués dans des institutions. Simultanément, le Centre continuera à appuyer les systèmes de recherche nécessaires à l'intégration rapide de méthodes abordables de dépistage pour garantir des approvisionnements sanguins parfaitement sûrs, grâce à la technologie des bandelettes réactives, et il cherchera à étendre l'application de cette technologie aux autres MTS.

Malnutrition et infection

Bien des organismes de développement se sont avancés de façon quelque peu prématurée avec des plans pour établir dans les PVD des systèmes de distribution massive de suppléments de micronutriments. La sécurité et l'efficacité de bien des régimes de distribution de suppléments n'ont jamais été objectivement étudiées. Cependant des essais cliniques ont montré l'efficacité de l'administration de suppléments dans le cas de la vitamine A. Il importerait d'appuyer les études d'intervention (efficacité de performance) et, ultimement, la recherche opérationnelle. En outre, une initiative mondiale majeure est sur le point d'être lancée dans le but d'améliorer la nutrition durant l'enfance en soumettant tous les écoliers à l'action vermifuge d'un programme massif de chimiothérapie contre les vers parasites (helminthes). Davantage de recherches sont nécessaires sur les implications d'un tel programme pour la santé.

En Asie du Sud-Est, les possibilités d'emploi en dehors des activités agricoles traditionnelles sont trop peu nombreuses pour absorber le grand nombre de nouveaux arrivants dans la population active. La recherche consistera à explorer la manière dont les familles peuvent améliorer leur sécurité alimentaire et leur vie quotidienne grâce à la diversification en milieu rural. Cela comportera des programmes d'éducation sur la nutrition et des interventions nutritionnelles au niveau de la famille et pour des denrées particulières.

Maladies reliées à l'usage du tabac

On estime que 20 % de toutes les personnes vivant aujourd'hui mourront des suites de maladies reliées à l'usage du tabac et, d'ici à l'an 2025, cela représentera 10 millions de personnes annuellement, surtout dans le Sud. La demande accrue pour le tabac, lorsqu'elle émane d'une population en pleine croissance démographique, signifie qu'il y aura augmentation des superficies consacrées à la culture du tabac et déboisées pour le séchage de la feuille. Le tabac devient ainsi une menace directe à l'environnement aussi bien qu'au développement.

Le Canada est devenu le modèle international d'efficacité dans la répression du tabagisme. Au cours des trois prochaines années, divers projets chercheront à exploiter cette expérience et, étudieront la meilleure façon de l'utiliser et d'en faire l'évaluation dans un nombre restreint de PVD. On amorcera également, dans des cadres régionaux choisis, des études pour établir l'impact de l'usage du tabac sur les tendances de la mortalité. Il est essentiel pour les pays de disposer de tels ensembles de données pour qu'ils adoptent des stratégies antitabagistes intégrées et une législation correspondante.

Réactions sociétales aux besoins de la santé publique: politiques, priorités et programmes sanitaires

Plusieurs des problèmes de prévention et de contrôle des maladies nécessiteront le choix d'options sociétales judicieuses en termes d'allocation des ressources. Il faudra également songer aux moyens dont disposeront les systèmes de santé publique pour faire face à l'évolution épidémiologique et démographique. Il s'agira surtout de déterminer comment tous les niveaux de la société peuvent faire face au défi posé par les objectifs de promotion et de protection de la santé publique, de manière à optimiser les ressources et à garantir une application durable et équitable.

Formulation des politiques

En ce qui concerne le secteur de la santé, on insiste trop peu souvent sur les activités préventives et de promotion de la salubrité, pas plus que sur les problèmes qui émergent ou qui ont été historiquement négligés mais qui méritent qu'on s'en occupe (p. ex.: santé mentale, soins aux personnes âgées, réfugiés). Le développement entraîne avec lui la nécessité de la réglementation et de la formulation de politiques intégrées que l'on doit préparer avec prudence et en faisant attention à leur pertinence en matière d'intérêt public. La formulation de politiques publiques saines n'est pas la responsabilité exclusive

du secteur de la santé; il faut également faire intervenir des programmes de sciences sociales, d'environnement, et de ressources naturelles.

À l'intérieur même du secteur de la santé, un domaine majeur d'étude concerne l'évaluation de régimes de financement innovateurs à base communautaire (ticket modérateur, régime communautaire d'assurance-maladie, génération de revenus, et fonds renouvelables). Une préoccupation qui se dessine concerne l'opportunité et la complémentarité de l'action mixte des secteurs public et privé dans la prestation des services de santé. C'est à l'échelle mondiale qu'il y a un glissement accéléré vers la privatisation des services, ce qui pourrait isoler encore plus les couches les plus démunies de la population par rapport aux sources de soins. Le CRDI apporte son soutien à un réexamen de l'action mixte des secteurs public et privé en Uruguay et du système de réglementation que cela nécessitera. Le Centre financera également une recherche pour examiner les implications des politiques macro-économiques sur la prestation des services de santé et sur l'accès à la nutrition en Afrique orientale et australe.

En Amérique latine, la recherche veillera à promouvoir l'étude des systèmes de santé et des défis qui se posent aux politiques sanitaires en ce qui concerne la redéfinition du contexte politique, social et économique dans la région, et aussi la capacité de gestion des systèmes de santé. L'initiative MIMAP (micro-impacts des politiques de restructuration macro-économique) aux Philippines examinera les micro-impacts mesurés, p. ex. sur la santé et la nutrition.

Définition des priorités

On estime que 1,5 milliard de personnes ne bénéficient pas de services de santé, même les plus élémentaires. Bien qu'il soit admis que le système officiel des services de santé ne joue qu'un rôle infime dans l'état de santé des populations, il demeure que, de concert avec le secteur parallèle, il consomme d'énormes quantités de ressources. Il importe de maximiser les résultats sanitaires souhaitables par une allocation judicieuse et rentable des ressources.

La définition des priorités nationales de recherche sur la santé a beaucoup attiré l'attention au cours des dernières années. Le Centre continuera à appuyer l'initiative « Recherche nationale essentielle en santé » qui tend à promouvoir une approche participative à la définition des programmes nationaux de recherche en santé, avec la participation des gouvernements, des chercheurs et des représentants des collectivités.

Gestion des systèmes de santé à base communautaire

Ce domaine concerne la faisabilité, l'efficacité et l'acceptabilité d'une gestion décentralisée des services de santé. Bien souvent, on se dispense totalement d'étudier ou de documenter les implications de l'abandon des contrôles centralisés. La recherche procédera aussi à l'appréciation et à l'évaluation d'un changement des structures organisationnelles, de l'évolution des besoins sanitaires des collectivités, ainsi que de l'opportunité, et de l'efficacité des nouvelles technologies relatives à la santé.

On s'intéresse aussi avec une certaine appréhension à la santé des travailleurs, surtout à l'emplacement, à la composition et à l'organisation des services de santé professionnels, qui sont souvent inexistantes dans le cas des industries artisanales et à petite échelle ainsi que dans le secteur agricole. Un problème qui émerge actuellement concerne l'intégration des services à base communautaire (ou, du moins, le souci d'éviter la duplication).

Voici quelques exemples d'initiatives régionales:

- Le renforcement des systèmes de services de santé primaires et leur extension au niveau des districts (Asie du Sud-Est);
- Initiatives de prestation des services de santé dans les villages et en milieu rural (Afrique orientale et australe);
- Recherche participative et opérationnelle en santé communautaire (Afrique occidentale et centrale);
- Impact sanitaire et efficacité du Programme étendu d'immunisation (Afrique orientale et occidentale).

Du fait que plus de 500 000 femmes meurent en couches chaque année et qu'un bien plus grand nombre souffrent d'invalidités de longue durée consécutives à la grossesse, on accordera une importance particulière aux études portant sur l'efficacité des diverses approches pour pronostiquer les urgences obstétriques, des systèmes de consultation et de transport, et de l'organisation des systèmes de santé dans les districts pour qu'ils jouent leur rôle efficacement. La composante recherche de la Commission mondiale de l'OMS pour la santé de la femme recevra également notre appui.

Les recherches qui vont être effectuées sur les programmes innovateurs pour la prévention et le traitement des maladies zoonotiques et à vecteur fourniront une moisson d'informations dont il faudra tenir compte lors des choix pour l'allocation des ressources. La priorité sera accordée aux projets qui envisageraient un programme cohérent de services préventifs et de traitement, et qui ont pour objectif des principes dont on peut faire une application généralisée dans plusieurs pays (p. ex.: le Réseau de la leishmaniose).

3. Programmes des sciences et systèmes d'information

Recherche sur les politiques d'information

La participation de la population à la prise de décisions en faveur du développement durable présuppose un accès équitable à l'information pertinente. Ce domaine de programme appuiera la définition de lignes directrices pour la formulation de politiques sur l'information et la communication. On mettra l'accent sur les politiques qui faciliteront la commodité d'accès et la liberté d'information pour planifier et prendre des décisions. Les questions à aborder comportent, p. ex.: des lignes directrices pour l'acquisition, le traitement et la dissémination de l'information; des liens à établir entre les différents secteurs, utilisateurs, domaines d'intérêt, et institutions; des mécanismes qui facilitent l'accès aux développements relatifs aux activités externes reliées à l'information; la transmission de l'information en vue de la planification et du développement d'une main-d'oeuvre formée en matière d'information et de communications. On accordera une attention particulière aux droits de propriété intellectuelle relatifs à l'information, aux droits d'auteur et aux brevets.

D'autres sujets de recherche comprennent:

- les questions de formulation des politiques qui tiennent compte des situations socioculturelles et des ressources locales d'information;
- la valeur de l'information;
- les sexes et le secteur de l'information;
- le droit à l'information, la liberté d'accès et la communication de l'information;
- les droits de propriété intellectuelle relatifs à l'acquisition du savoir indigène;
- les études sur les politiques et les impacts entreprises par les ONG;
- le rôle de l'information en démocratie, l'obligation de rendre compte du gouvernement et du secteur public, l'information aux sous-privilegiés, et l'équité dans l'accès à la justice sociale.

En outre, un élément important de ce programme se penchera sur les questions de politiques relatives à la technologie de l'information (développement, évaluation, adaptation, mise à l'essai et transfert des technologies de l'information), et s'assurera que les résultats de ces recherches auront l'effet désiré sur l'utilisation du savoir pour le développement durable et équitable.

Parmi les activités qui seront appuyées, mentionnons:

- les politiques et les instruments de politiques concernant les technologies de l'information (informatique et télécommunications);
- les études d'impact social, économique et politique sur l'introduction, le transfert et l'utilisation des technologies de l'information dans les PVD;
- les méthodes d'évaluation des technologies d'information;

- le financement de la recherche sur les technologies de l'information;
- les inventaires régionaux de politiques sur les technologies de l'information.

En Amérique latine, on mettra l'accent sur le rôle potentiel des politiques relatives aux technologies de l'information comme moyen pour faciliter l'accès des intervenants régionaux à l'information et aux technologies. On appuiera aussi le renforcement des liens entre résultats de recherche, systèmes d'information et formulation des politiques. En Afrique occidentale, on soulignera le rôle des communications comme outil de démocratisation. Les trois principaux itinéraires de recherche seront: politiques et planification des communications; promotion d'autres modèles pour la démocratisation du savoir institutionnel et non institutionnel; affranchissement des médias indépendants.

Création de compétences en matière d'information

Ce domaine de programme insistera sur le développement des ressources humaines et institutionnelles pour fortifier la capacité des pays moins développés à gérer l'information et les technologies de communication. Plus précisément, il appuiera les activités qui portent plus précisément sur les normes et les méthodes de traitement de l'information et sur le renforcement des compétences pour la recherche sur les technologies de l'information. Pour ce qui est des normes, l'objectif principal consistera à proposer des approches qui favorisent la collaboration par le transfert et le partage d'informations entre institutions de recherche et organismes internationaux, régionaux et nationaux qui oeuvrent dans divers secteurs.

En matière de création des compétences, on mettra l'accent sur la conception et l'introduction d'une gamme complète de programmes de formation, allant du modèle d'éducation classique jusqu'aux stages de formation pratiques, intensifs et de courte durée. À titre d'exemple, citons le cas bien précis de la création d'un consortium en Afrique au sein duquel trois hautes écoles de sciences de l'information s'attaqueront ensemble aux problèmes qui les concernent.

La capacité de formation en méthodologies de traitement de l'information a été développée dans la région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et dans celle du Pacifique Sud. L'objectif sur les trois prochaines années consistera à aider ces institutions à prodiguer une formation bien ciblée dans les pays en transition économique et sociale (Chine et Indochine) et qui requièrent une attention spéciale en gestion de l'information.

Élaboration et application de logiciels

Ce programme appuie l'élaboration, l'adaptation et l'utilisation de systèmes de logiciels correspondant aux besoins de regroupement et de gestion de l'information des PVD. Plus particulièrement, avec l'achèvement en 1993-1994 de la version H de MINISIS, l'attention se déplacera du MINISIS lui-même vers des applications basées sur le MINISIS (p. ex.: formation aux systèmes automatisés de gestion de l'information).

Programmes Sciences et systèmes d'information

L'élaboration de nouvelles applications, surtout en ce qui concerne le logiciel de MINISIS, constituera le noyau des activités du programme. Quant aux applications essentiellement désignées et financées par des partenaires stratégiques canadiens et internationaux, on insistera sur celles qui offriront un avantage pratique aux bénéficiaires dans les PVD et aux organismes donateurs. Elles concerneront plus précisément les domaines de programme du CRDI et de ses partenaires.

Les domaines d'applications potentielles comprendront la gestion de l'information relative aux substances chimiques potentiellement toxiques, à la législation, à la planification de l'exploitation des terres, et à la coordination de l'aide au développement. Parmi les applications connexes, mentionnons: un système intégré de gestion bibliographique; une application pour la création et la gestion de thésaurus, de listes d'autorité, de vocabulaires contrôlés, et de structures hiérarchiques connexes; des applications pour la gestion de l'information relative au sort des réfugiés; enfin, une application pour aider les PVD à mieux organiser leurs archives nationales.

4. Programmes en sciences sociales

Les programmes en sciences sociales se manifestent principalement dans cinq domaines: Politiques sociales; Systèmes d'apprentissage pour le changement; Politiques macro-économiques; Politiques industrielles et agricoles; Intégration régionale.

Le Centre financera les recherches en sciences sociales qui:

- aident les PVD à formuler, appliquer et évaluer des politiques publiques faisant la promotion d'un développement humain durable et équitable;
- font la promotion de l'intégration des politiques sociales et économiques;
- renforcent les liens entre chercheurs et décideurs en vue de rendre la recherche plus pertinente en regard des politiques et, inversement, pour que les politiques soient davantage fondées sur les résultats de la recherche.

Les résultats attendus au cours de la période de trois ans comprennent:

- la création de réseaux régionaux de recherche sur l'analyse des politiques sociales en Amérique latine, en Asie du Sud-Est, et en Afrique;
- le renforcement des principales institutions nationales et régionales de recherche qui se consacrent à la planification et à l'évaluation sectorielles des politiques publiques;
- l'évaluation et la réédition des innovations et des programmes en politiques sociales qui ont fait leurs preuves;
- la capacité d'influencer la formulation des politiques publiques grâce à un soutien à la recherche économique au Pérou, aux Philippines, au Vietnam, en Afrique du Sud, et dans au moins deux autres pays;
- la consolidation du « Réseau sur les politiques industrielles » en Afrique afin qu'il en arrive à se comparer au « Consortium pour la recherche économique en Afrique »;
- la conception d'une méthodologie pour l'évaluation des micro-impacts des politiques macro-économiques;
- la préparation d'une approche socio-économique intégrée en vue d'améliorer la compétitivité internationale en Amérique latine.

Politiques sociales

Dans le domaine des politiques sociales, le Centre appuiera la recherche pluridisciplinaire appliquée qui encourage les innovations afin de promouvoir le développement humain, les solutions populaires au problème de la pauvreté, et l'effort vers un développement durable. La recherche doit élucider les mécanismes par lesquels les politiques sont conçues, appliquées et évaluées. Parmi les problèmes que l'on abordera dans ce domaine, mentionnons notamment:

La mondialisation et les problèmes sociaux

Le nouvel environnement économique international impose des fardeaux supplémentaires à des gouvernements qui subissent déjà des pressions internes de citoyens exigeant une plus grande participation politique et réclamant des stratégies de développement autonomes. Il est maintenant encore plus difficile de formuler et d'adopter des politiques sociales à long terme et correspondant au contexte local.

Au cours des trois prochaines années, le Centre financera des travaux sur l'impact social et culturel et la viabilité des politiques de restructuration macro-économique, les dimensions sociales et politiques des stratégies d'intégration, et le rôle en pleine évolution des gouvernements en matière de formulation des politiques.

Modification des relations entre l'État et la société civile

La démocratie comme base de l'organisation sociétale est absolument au coeur du développement durable. Toutefois, la mondialisation pose un défi aux relations traditionnelles entre l'État et la société civile, et le processus politique est en train de changer dans de nombreux pays, ce qui ne manque pas d'avoir des impacts extrêmement significatifs sur la démocratisation, le développement, les droits de la personne, et la formulation des politiques publiques.

Le Centre appuiera des recherches pour cerner le rôle des institutions civiles dans la définition des programmes sociaux, dans la détermination des politiques publiques, et dans la présentation de nouveaux modèles pour la prestation des services sociaux. Il aidera également à découvrir des innovations qui réussissent à encourager la participation populaire dans la formulation des politiques, et à explorer des mécanismes qui oeuvrent en faveur de la démocratisation et de la participation locale.

Ressources, accès et qualité des services urbains

On demande à bien des pays parmi les plus pauvres d'assumer des fardeaux supplémentaires comme les rajustements écologiques et économiques, et le développement des ressources humaines. Afin d'assurer la prestation des services sociaux essentiels aux plus démunis, il faut que l'on comprenne les systèmes existants de ressources sociales ainsi que les innovations que l'on peut y introduire pour les compléter. Cela nécessite également que l'on fasse davantage attention à la pertinence, à la qualité et à l'accessibilité des services, surtout là où se manifeste un phénomène d'urbanisation accélérée.

La recherche doit trouver des modes de financement rentables et innovateurs permettant d'assurer la prestation de programmes et de services; elle doit explorer la faisabilité de partenariats entre les secteurs public, privé, non gouvernemental et communautaire; elle doit évaluer des moyens équitables de recouvrement des coûts; elle doit enfin examiner l'impact de la redistribution des ressources. Bâtissant sur ce qui s'est déjà fait, la recherche dans toutes les régions verra à accroître la compréhension des facteurs sociaux, économiques et spatiaux qui influencent les services sociaux; elle aidera les gouvernements à incorporer le critère de qualité dans les programmes sociaux et à

formuler des politiques opportunes. Cela implique la conception de méthodes peu coûteuses pour cerner les groupes à risque et exercer des contrôles sur les programmes sociaux.

Systèmes d'apprentissage pour le changement

La recherche se concentrera sur la découverte, l'examen et la promotion de systèmes, de méthodes, d'outils et de politiques d'apprentissage venant appuyer le développement durable et équitable. Elle visera à renforcer la capacité des PVD à se bâtir des ressources humaines capables de relever le défi de la concurrence internationale et de gérer le processus de changement social.

La recherche dans toutes les régions explorera le potentiel des systèmes formels et non formels d'apprentissage pour répondre au changement. Il s'agira notamment: d'examiner l'utilisation pédagogique des nouveaux outils d'information et des médias; de cerner et d'évaluer ce qui marche en éducation; d'enrichir les systèmes et les programmes nationaux et locaux de perfectionnement technique et professionnel, et de dissémination et d'application des innovations pédagogiques.

La recherche en Amérique latine se concentrera sur trois priorités: prodiguer des compétences de base, communiquer efficacement sur les questions relatives aux solutions équitables et durables, et établir les liens entre l'éducation et les systèmes de production durables. En Afrique occidentale, elle se portera sur l'examen des systèmes d'apprentissage, y compris le rôle de la collectivité en matière d'éducation formelle et informelle. En Afrique du Sud, la recherche se penchera sur les inégalités inhérentes aux systèmes d'éducation existants et sur les réformes à leur apporter. En Afrique orientale, on examinera les systèmes d'apprentissage formels et informels afin d'intégrer un programme de développement durable et d'explorer de nouveaux moyens de rendre les processus traditionnels plus innovateurs et adaptés.

Politiques macro-économiques

Dans le but de promouvoir une meilleure gestion macro-économique, le Centre continuera à appuyer la recherche sur les moyens d'établir ou de maintenir une structure macro-économique viable (gestion de la balance des paiements, politique fiscale et monétaire, banque et financement) dans l'environnement international en mutation. Ces problèmes obtiendront une attention spéciale dans le cas des pays qui souffrent encore d'une instabilité macro-économique chronique (le Pérou), ou qui courent encore de forts risques d'instabilité à cause des limites des compétences analytiques locales (Afrique subsaharienne), ou bien qui sont en transition pour se sortir du moule de l'économie à planification centrale (Indochine), ou encore là où se produisent des changements politiques radicaux (Afrique du Sud).

Dans la mesure du possible, le Centre encouragera les chercheurs à aller au-delà des objectifs à courte vue des années 1980 et de se doter d'une perspective de

développement à plus long terme. Il faut enquêter sur les liens qui existent entre les politiques macro-économiques et les micro-activités sectorielles, lesquels liens semblent essentiels pour que les réformes entreprises à l'un ou l'autre de ces niveaux donnent des résultats durables. Cela exige une méthodologie pluridisciplinaire qui soit capable d'en saisir les dimensions institutionnelle, sociale, technologique et économique. C'est aux Philippines, en Asie du Sud et dans certains pays d'Amérique latine que l'on constate actuellement des perspectives favorables à une telle approche.

Politiques industrielles et agricoles

La capacité d'un pays à améliorer le bien-être de ses citoyens dépend de ses capacités productives. Dans les pays pauvres, l'industrie et l'agriculture sont les principaux supports de l'économie et leur survie est de plus en plus liée à leur aptitude à se lancer dans des changements technologiques continus.

La recherche se concentrera principalement sur le secteur industriel. Un thème commun consistera à s'adapter à la concurrence internationale et à élaborer des politiques sociales afin que la classe laborieuse puisse contribuer à l'expansion industrielle et qu'elle en profite également.

Dans les pays moins développés surtout (notamment en Afrique subsaharienne), les politiques industrielles signifient plus précisément la promotion de la petite entreprise et de l'esprit d'entreprise lui-même. La recherche se concentrera sur des secteurs à potentiel de croissance, et sur des facteurs qui facilitent ou qui entravent les améliorations à la productivité de la petite entreprise.

La politique agricole est un thème secondaire qui demeure d'une importance critique pour la majorité de la population dans les pays les plus pauvres. Dans bien des cas, elle joue un rôle clé dans le succès ou l'échec des politiques macro-économiques et industrielles, et cette interaction sera mise en évidence. La contribution à une meilleure gestion des richesses naturelles représentera l'autre domaine de concentration majeure.

Intégration régionale

Les perspectives d'intégration régionale promettent des avantages dynamiques par le biais de la coopération: échange d'idées et de technologie, mise en commun des capitaux, spécialisation de la main-d'oeuvre, économies d'échelle, et gestion améliorée des ressources. Dans certaines régions (p. ex. en Afrique subsaharienne), elle est perçue comme étant essentielle au développement durable. Mais l'expérience passée a démontré que l'intégration comporte des éléments politiques, sociaux, culturels et institutionnels fondamentaux. En Amérique latine, la priorité pourrait se situer au niveau de la dimension économique; en Afrique, c'est le cadre institutionnel qui aura une importance particulière; en Asie du Sud-Est, la concentration portera sur le partage des richesses naturelles (p. ex.: les bassins hydrographiques des cours d'eau).

5. Programmes généraux

Les programmes regroupés sous la catégorie Générale sont d'importance stratégique pour l'ensemble de la programmation du Centre.

Évaluation

Le Centre intégrera la démarche d'évaluation dans sa culture d'entreprise et il en fera une source active de contribution à la formulation de ses propres politiques et à ses décisions de programmation. Le Centre financera des initiatives destinées à établir des indicateurs pour le développement durable et équitable; il entreprendra au moins une évaluation stratégique par année, qui portera sur les questions dont l'importance concerne le Centre tout entier, p. ex.: la recherche interdisciplinaire, la création de réseaux, les partenariats canadiens, et la recherche participative. Au moins deux divisions et trois bureaux régionaux entreprendront des évaluations majeures chaque année. Le personnel de programme sera soumis à au moins deux séminaires-ateliers d'évaluation par année. La direction du Centre aura accès aux enseignements tirés du système d'information sur les évaluations et d'un système révisé de rapports sur l'achèvement des projets.

Partenariats canadiens

Le CRDI s'engage à la fois à réagir à des offres de partenariat et à solliciter des partenariats potentiels auprès d'un éventail d'organisations et d'institutions canadiennes. Les partenariats se fondent non seulement sur les subventions du Centre, mais aussi sur des éléments tels que: un réel respect pour le savoir relatif au développement, le partage des connaissances, les réseaux interreliés, l'expérience dans une série de domaines comme la gestion de la recherche, la formation, et l'éducation publique. Le Centre cherchera à former des alliances stratégiques à plus long terme qui mobilisent les points forts des partenaires et qui viennent compléter son propre *Programme institutionnel* général. Le Centre trouve ses partenaires naturels dans les universités et dans leurs institutions affiliées, comme les sociétés savantes et l'Association des universités et des collèges du Canada (AUCC). Il répondra aux offres de partenariat des ONG et des populations indigènes, et il déploiera des efforts particuliers pour chercher à obtenir des partenariats avec les conseils de dotation (bourses et subventions), les associations professionnelles, et les entités du secteur privé.

Développement des ressources humaines (DRH)

Les prix individuels pour la formation visant un diplôme, les prix accordés à des chercheurs distingués, les prix accordés à des chercheurs en stage, et le soutien financier

Programmes généraux

accordé aux personnes en sabbatique constituent la palette des mécanismes du DRH actuellement exploités. En vue de développer l'expertise canadienne en matière de développement international, le Centre continuera à soutenir financièrement le Prix des jeunes chercheurs canadiens, les stages de formation en journalisme Gemini et Périscop, et les stages internes du Centre. Le programme de la bourse Pearson se poursuivra sous l'une ou l'autre de ses formes actuelles: le stage de formation Pearson et les programmes de formation spécialisés pour les administrateurs publics en cours de carrière. Le choix du mécanisme dépendra des fonds disponibles au cours des trois prochaines années et d'une poursuite des discussions à travers le Centre sur la meilleure façon d'utiliser la bourse en complément des nouvelles priorités de programme. Certains de ces programmes pourraient n'être offerts qu'une fois tous les deux ans.

En Afrique du Sud, le Centre s'attend à financer un certain nombre d'initiatives visant la création de compétences en sciences économiques, en sciences politiques (gouvernement local) et en éducation. Le CRDI maintiendra les conditions qu'il s'est imposées en ce qui concerne les projets financés en Afrique du Sud, à savoir qu'ils doivent tous contenir un élément de formation à la recherche pour les chercheurs noirs.

Sexes et développement durable (SDD)

Cette composante appuiera les recherches visant: les activités de formation et de vulgarisation pour renforcer la capacité du CRDI et de ses partenaires à produire un savoir relatif aux sexes; le renforcement des utilisations du savoir sur les sexes en tenant compte du développement durable; l'affranchissement des femmes par le savoir. On accordera la priorité à la création de compétences relatives au savoir sur les sexes à l'appui du personnel du Centre et des bénéficiaires. Des fonds pour la recherche seront utilisés pour lier le Centre à des réseaux internationaux de recherche sur les sexes.

Gestion des systèmes d'innovation

Ce programme améliorera la compréhension que l'on a des processus d'innovation et de leur mise en application. La stratégie se concentrera sur les activités suivantes: satisfaire les exigences des PVD qui souhaitent avoir un bien meilleur accès à la science et aux technologies; améliorer l'efficacité des projets de recherche et de développement; perfectionner et étendre les compétences de gestion, de formulation des politiques et de fonctionnement opérationnel qui sont nécessaires pour apporter des changements innovateurs sur le plan social, scientifique et technologique. Les activités se concentreront sur les processus d'utilisation de la recherche; sur l'efficacité des recherches; sur la gestion et les politiques à l'appui du changement scientifique et technique.

Le but des activités de gestion de systèmes d'innovation sera d'augmenter et d'améliorer le captage et l'utilisation par les PVD des résultats de la recherche et du développement. Les activités encourageront l'amélioration des mécanismes et des ententes pour établir des liens plus efficaces entre utilisateurs et producteurs de science et de technologie, et pour enrichir la capacité des utilisateurs (y compris: organismes sociaux, décideurs,

secteur privé et organisations d'appui à l'utilisateur) à rechercher, localiser, acquérir, adopter et adapter de nouvelles connaissances et pratiques qui répondent à leurs besoins. Les projets mettront en contact les PVD avec les ressources scientifiques, technologiques et industrielles à travers le Canada, et ils examineront la nature des processus d'innovation. Le Centre appuiera également des projets visant à cerner, développer et amplifier les compétences de gestion et de politiques qui sont nécessaires pour orienter le changement scientifique et technologique au sein des organismes publics aussi bien que privés dans les PVD.

Ainsi, en Asie du Sud-Est, le Centre cherchera à enrichir les compétences au sein des organismes qui produisent des recherches et au sein des institutions intermédiaires, aussi bien que chez les utilisateurs et les destinataires, afin de traiter, disséminer, « saisir », gérer et évaluer l'impact de l'innovation. Les initiatives comprendront notamment des études adaptées sur les politiques d'innovation et la création de compétences pour utiliser la recherche. En Amérique latine, la recherche identifiera des moyens pour renforcer les éléments clés des systèmes d'innovation et analysera les modèles du changement dans le contexte de l'organisation de la production. Elle fera l'étude de cas d'innovation en vue de documenter et de disséminer à grande échelle les approches qui auront fait leur preuve. Des projets entrepris de concert avec des institutions nationales et régionales de recherche industrielle, et avec des universités, veilleront à promouvoir leur participation et leur contribution à la restructuration industrielle qui se poursuit.

Information publique

Sensibilisation, formation et éducation à l'égard du développement durable et équitable seront encouragés. Le programme cherchera à conscientiser le public, à communiquer les réalisations identifiables qui concernent le développement, et à stimuler le dialogue à trois niveaux majeurs: le gouvernement et les administrations publiques; la communauté scientifique et les spécialistes du développement, où les alliances sont stratégiques; le grand public.

Le principal objectif du Centre en matière de programmation relative à l'information publique consiste à faire connaître les résultats de ses recherches à ces trois groupes dans le monde entier, et à gagner de la visibilité et de l'influence. Pour y parvenir, le Centre veillera à:

- informer les auditoires canadiens de ce qu'il fait;
- familiariser les auditoires canadiens avec les questions de développement et d'environnement;
- partager les résultats de recherche (ceux qui ont été obtenus grâce aux activités que soutient le CRDI) avec la communauté scientifique et les spécialistes du développement dans le monde entier.

Bibliothèque de recherche

La Bibliothèque du Centre facilitera l'accès aux sources d'information pertinentes sur le développement international à sa clientèle. Elle agira comme un centre d'excellence canadien pour l'information sur la recherche en développement, en offrant l'accès aux sources de l'information sur la recherche en développement produite et gérée par le CRDI, au Canada et dans les PVD. On mettra plus particulièrement l'accent sur la collection de documents d'Action 21 et sur l'information relative à l'environnement. La Bibliothèque veillera également à ce que les collections spéciales et les banques de données du CRDI deviennent mondialement disponibles et elle continuera à adopter de nouvelles technologies pour offrir un service d'information orienté sur l'utilisateur, au sein même de l'organisation et à l'égard des clients externes. Au cours des trois prochaines années, la Bibliothèque accordera une attention particulière aux besoins des centres de documentation des bureaux régionaux.

Finances, administration et soutien

La mise en oeuvre de ce *Programme institutionnel* dépend du personnel de programme. Elle dépend également de la division Finances et administration et du Bureau du Président qui sont responsables du soutien à l'exécution des programmes et qui aident la direction du Centre à se créer un contexte approprié pour l'action à poursuivre. Le succès des changements proposés exigera une dextérité de tous les instants de la part de ces fonctions de soutien qui oeuvrent au Centre.

IV

Mise en oeuvre et évaluation

Ce document traite d'intentions. Ces intentions en sont à divers stades d'élaboration ou de rapprochement de l'étape d'exécution. Ainsi, les éléments de certains thèmes de base devront être analysés plus finement: à son tour, cela aura des conséquences sur le travail qui se fait en vertu d'autres programmes. De la sorte, bien qu'il soit la culmination d'une période d'intense discussion sur les programmes, le *Programme institutionnel* est un repère plutôt qu'une conclusion. Pour raffiner davantage son cadre général d'action, le Centre poursuivra sa consultation grâce à des ateliers de programme et à des tables rondes, tant régionales que mondiales. S'il y a une certitude, c'est que ce *Programme* continuera à évoluer.

Sa mise en oeuvre nécessitera des changements continus dans les modalités de fonctionnement du CRDI. Il y a déjà bien du nouveau en cours: les choix de programmes sont la résultante d'une consultation sans précédent à travers le Centre, à laquelle ont participé les personnels des divisions de programme et des bureaux régionaux. Le Centre continuera à créer et à tester de nouveaux mécanismes de collaboration pluridisciplinaire en son sein et parmi ses partenaires. Les thèmes de base sont eux-mêmes de nature expérimentale et l'on s'attend à ce que le recours à des groupes consultatifs en vue de raffiner les éléments thématiques produise de nouveaux élans pour la réalisation des approches pluridisciplinaires.

Le Centre mettra l'accent sur des contrôles de surveillance de la mise en oeuvre du *Programme institutionnel* et sur l'évaluation, dans la mesure de ce qui est faisable, des résultats des activités entreprises. Plusieurs étapes permettront de s'assurer que la surveillance de l'application du *Programme* est une réalité:

- la documentation des projets aura pour tâche d'établir clairement comment chaque activité se relie aux autres et s'inscrit dans le *Programme institutionnel*;
- le Centre organisera une rencontre annuelle qui regroupera tout le personnel de programme afin de passer en revue les progrès et l'expérience de la mise en oeuvre du *Programme*, et de préparer la série d'activités plus détaillées à inclure dans le prochain Programme de travaux et budget;
- les plans d'évaluation pour les bureaux régionaux et les divisions mettront en relief les questions relatives au *Programme institutionnel* et permettront de s'assurer qu'il existe une masse critique d'informations portant sur la mise en oeuvre des programmes et de ses effets.

Siège social

CRDI, BP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9

Bureau régional d'Afrique centrale et occidentale

CRDI, BP 11007, CD Annexe, Dakar, Sénégal

Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

CRDI/IDRC, BP 14 Orman, Giza, Le Caire, Égypte

Bureau régional d'Afrique orientale et australe

IDRC, PO Box 62084, Nairobi, Kenya

Bureau régional d'Asie du Sud-Est et de l'Est

IDRC, Tanglin PO Box 101, Singapore 9124, République de Singapour

Bureau régional d'Asie du Sud

IDRC, 11 Jor Bagh, New Delhi 110003, Inde

Bureau régional d'Amérique latine et des Antilles

CIID, Casilla de Correos 6379, Montevideo, Uruguay

Bureau régional d'Afrique australe

CRDI, 9th Floor Braamfontein Centre, Braamfontein, 2001, Johannesburg,
Afrique du Sud

ISBN 0-88936-697-7

